

Thomas PENGUILLY

L'INSPIRATION GRECQUE DANS LES *EPIGRAMMATA*
DE MARTIAL MONIER (1573)

Que sait-on de Martial Monier ? Pour peu qu'on fasse abstraction d'un acte notarial conservé aux archives de la Haute-Garonne¹ et d'une lettre autographe en latin adressée au procureur général Antoine Loisel², il en va de notre auteur comme de bon nombre de ses lointains modèles antiques, pour lesquels l'œuvre nous tient d'unique source où puiser quelques informations biographiques très fragmentaires³. C'est en effet par l'entremise de ses élégies qu'on apprend qu'il naquit un 10 août 1548 à Limoges⁴ et qu'il étudia trois années durant à Bordeaux⁵, sans doute de 1561 à 1563 environ, plus précisément au Collège de Guyenne où il fit la rencontre déterminante d'Élie Vinet⁶. Il poursuivit ensuite – à contrecœur, nous dit-il – des études de droit, d'abord à Paris, qu'il dut quitter rapidement

¹ Toulouse, Archives départementales de la Haute-Garonne, cote 2 J 119 : ce contrat de mariage atteste que Martial (de) Mo(s)nier a épousé en septembre 1575 Bastienne de Louppes, qui était la fille d'un régent de la Faculté de médecine de Bordeaux et médecin de la ville, Raymond de Louppes, et la nièce d'un avocat au Parlement, Antoine de Louppes, tous deux cousins de la mère de Michel de Montaigne : voir notamment T. Malvezin, *Michel de Montaigne : son origine, sa famille*, Bordeaux, Charles Lefebvre, 1875, p. 293. M.-F. Lacoue-Labarthe, « Nouveaux documents sur le château de Laurenzane à Gradignan aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue archéologique de Bordeaux*, 87, 1996, p. 129-146, qui nous a généreusement transmis ses recherches sur la famille de Jean-Martial de Mosnier, propriétaire du château de Laurenzane jusqu'à sa mort en 1723, évoque ainsi « une famille d'origine bourgeoise, entre boutique et étude, entre négoce et livres de droit, famille enrichie dans le commerce et le notariat, anoblée par l'argent, les biens fonciers et les charges, bien alliée et tout à fait représentative du monde parlementaire dont elle a réussi à faire partie intégrante ». À moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme, notre poète était donc le petit-fils de Jacques Monier, notaire et jurat en 1526, le neveu de Lancelot Monier de Fauguerolles, président au Parlement de Bordeaux mort en 1566, et le fils de Jean Monier, conseiller au Parlement et greffier en chef en la sénéchaussée et siège présidial de Limoges.

² Paris, BnF, ms. Dupuy 663, fol. 26r : lettre autographe datée de Bordeaux, le 25 octobre 1582 (*Mar. Monerius P. Loyselo in legatione Aquitana Regio patrono incomparabil*). Le jurisconsulte Antoine Loisel (1536-1617) avait été nommé quelques mois auparavant avocat général du roi Henri III en la Chambre de Justice de Guyenne. Sur ce personnage, voir la récente contribution de B. Méniel, « Une remontrance d'Antoine Loisel : *De l'œil des rois et de la justice* (1582) », *Les Remontrances (Europe, XVI^e-XVIII^e siècles). Textes et commentaires*, U. Langer, P.-A. Mellet (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 49-178.

³ *Martialis Monerii Lemouicis Epigrammata, Elegiae et Odae*, Burdigalae, apud Simonem Millangium, 1573. Les pages ne sont pas numérotées ; par commodité, nos références à l'ouvrage renvoient donc aux pièces elles-mêmes. Pour la biographie de Monier, voir la précieuse mise au point due à H. de La Ville de Mirmont, « Discours liminaire. Deux hommages à la mémoire d'Élie Vinet, 1587-1590 et 1909-1910 », *À la Mémoire du Saintongeais Élie Vinet, principal du collège de Guyenne, 1509-1587. Fête du quatre-centième anniversaire de la naissance d'Élie Vinet célébrée à Barbezieux le 16 mai 1909. Compte-rendu, mémoires et documents concernant Vinet et Barbezieux, publiés par les soins de Gaston Chevrou*, Barbezieux, Émile Venthenat, 1910, p. XLIX-LXIV.

⁴ Élégie 17 (*In natalem suum D. Laurentii 1568*), v. 1-2 : *Salve, o lux, iterum decimae mihi nuncia messis, / Ex quo vitalis munia lucis ago.*

⁵ Élégie 17, v. 33 (*Burdigalam te fata uocant*) et 35-36 (*Illa triennales urbs hauriet incluta curas, / Donec Parrisios te tua nota ferant*).

⁶ Épigramme 233 (*Eliæ Vineto Santoni, viro doctiss.*), v. 1-2 : *Viniscae celebris togae Palaemon, / Quo Musis merui puer magistro.*

en raison des guerres civiles⁷, puis à Toulouse – formation juridique qui, bien que l’attirant nettement moins que la carrière des Muses, lui assurerait bientôt une place de choix dans le milieu parlementaire bordelais⁸.

En 1573, à l’orée de ses vingt-cinq ans⁹, il s’appête donc à devenir avocat au Parlement de Bordeaux¹⁰ et fait publier son tout premier recueil poétique par Simon Millanges, qui venait lui-même d’imprimer son tout premier livre quelques mois auparavant. Le volume se compose en fait de trois recueils de taille inégale et décroissante : les deux cent cinquante-neuf *Epigrammata* qui ouvrent cet ensemble s’y taillent la part du lion et en occupent à elles seules plus de la moitié, face aux vingt-deux *Elegiae* et aux neuf *Odae* qui les suivent, chaque partie étant pourvue d’une page de titre indépendante. À cet égard, il paraît évident qu’un des enjeux majeurs de cette publication à l’orée de sa carrière d’avocat résidait, pour notre jeune poète, dans la kyrielle de noms plus ou moins prestigieux que le genre bref de l’épigramme lui permettait de convoquer. Henri de La Ville de Mirmont ira même jusqu’à dire qu’il n’est « personne en vue, au Parlement, à la Municipalité, à l’Université, dans le monde des lettres ou dans le clergé de Bordeaux, qui ne reçoive la dédicace de quelque pièce du recueil des *Epigrammata*¹¹ » : constat qui serait d’ailleurs également valable pour les deux autres recueils, où une bonne partie des pièces, pourtant de plus vastes dimensions, se trouvent aussi dédiées à des personnalités plus ou moins en vue, sans même évoquer les trois épîtres dédicatoires, distinctes pour les trois recueils, et la dizaine de pièces d’escorte en latin, en français et en grec.

Pourtant, après ce volume de 1573, le nom de Monier se fait de plus en plus rare, avant de disparaître définitivement après 1595, du moins à notre connaissance. Il n’a, en tout cas, plus jamais publié de recueil personnel et la petite douzaine de poèmes de circonstance qu’il nous reste de lui et qui s’étale sur un peu plus de vingt ans (pièces d’escorte, tombeaux et traduction) témoigne d’une pratique poétique s’inscrivant désormais dans une dimension collective plutôt qu’individuelle. Dans l’ordre chronologique de parution (ou de composition, dans le cas où celle-ci est à l’évidence bien antérieure), Monier a ainsi publié entre 1574 et 1595 :

- une épigramme latine signée *Mar. Monerius* pour la première édition du *Pimandre* d’Hermès Trismégiste par l’évêque François de Foix-Candale¹² ;

⁷ Élégie 17, v. 37-40 : *Hic [i. e. à Paris] tibi nescio quid minitans communis Erynnis / Non dabit optatae commoda longa morae. / Scilicet in patriam civiles fugeris iras, / Fata ubi contexunt taedia lingua tibi.* Monier évoque également les guerres civiles dans son Élégie 9 (*In sui temporis miseras ex bellis civilibus*).

⁸ Cf. Épître dédicatoire (*Nobilissimo praestantissimoque viro P. Fabro Sangeoriano Tholoꝛati suppl. libellor. in regia magistro Mar. Monerius Lemouix s. d.*), fol. Aiiir : *Quum enim Tholoꝛae interdum seria iuris studia hoc genere lusuum recrearem...* ; Élégie 10 (*Funeri Io. Belbrulii Lemou. causarum patroni, calamitosis. tempore lue extincti*), v. 1-5 : *Ergo mihi, priscis iurato abscedere Musis / Quantuncunq̄ annis taedia longa tribus, / Dum tyro peterem Latii primordia iuris, / Forcatuli doctam iussa subire manum, / Plaga recens primos studiorum turbat Apriles ?* Monier rend par ailleurs hommage à ce dernier professeur de droit à Toulouse, Étienne Forcadel (1519-1578), dans plusieurs de ses *Epigrammata* (52, 62 et 196).

⁹ Cf. *Anagrammati Mar. Monerii, Salu. Lameranus Burdig.*, v. 3 : *Qui tam culta facis uix quinto carmina lustru.*

¹⁰ Épître dédicatoire, fol. Aiiir et Aiiiv : *Non dubito, P. Faber uir praestantissime, fore permultos qui ludicrum hoc inscriptionis genus nec tibi omnibus rebus magnis nato, nec mihi propemodum togato conuenire existiment. [...] Interim tyrocinamur in foro, idest ignobiliter silemus, et miramur alios, cuius quidem faciundi ampla occasio est, celeberrimo Senatu, patronis doctissimis disertissimisque : denique his omnibus quae ad banc rem adiutamento esse possunt.*

¹¹ H. de La Ville de Mirmont, « Discours liminaire... », p. LV.

¹² *Mercurii Trismegisti Pimandras utraque lingua restitutus, D. Francisci Flussatis Candallae industria, ad Maximilianum Caesarem eius nominis Quartum, Burdigalae, apud Simonem Millangium Burdigalensium Typographum, 1574, n. n.*

- une épigramme signée *Mar. Monerius C. P.* pour les *Poèmes* de Pierre de Brach¹³ ;
- deux épigrammes signées *Mar. Monerius* pour le tombeau poétique de Blaise de Monluc, composées après sa mort en 1577, mais publiées dans la première édition de ses *Commentaires* en 1592¹⁴ ;
- un poème en hexamètres dactyliques *De G. M. I.* signé *Mar. Mon.* pour les *Sonnets exotériques* de Gérard Marie Imbert¹⁵ ;
- une épigramme signée *Martialis Monerius Loemonix I. C.*, imitation en hendécasyllabes d'une inscription grecque de la cathédrale Saint-André de Bordeaux publiée par Élie Vinet à la fin de son commentaire de l'*Ordo urbium nobilium* d'Ausone¹⁶ ;
- un sonnet français signé « M. De Mosnier » figurant en tête des « Sonnetz à Monsieur de Beaubreuil (*sic*) sur son Attilie » et publié au début de la tragédie *Régulus* de Jean de Beaubreuil¹⁷ ;
- deux épigrammes latines signées *Mart. Monerius Burdeg. f.* pour le tombeau poétique de Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris mort en 1582¹⁸ ;
- une épigramme signée *M. Mon.* pour le *Chronicon* de Gabriel de Lurbe, publiée en tête de la deuxième édition de cette œuvre¹⁹ ;
- une élégie *Ad Ausonii et Vineti M<ane>s Inferiae* signée *M. Monerii*, publiée trois ans après la mort de Vinet à la fin de la deuxième édition des *Opera omnia* d'Ausone²⁰ ;

¹³ *Les Poemes de Pierre de Brach Bourdelois, divisés en trois livres*, à Bourdeaux, par Simon Millanges, 1576, fol. ãir. Le texte est reproduit dans Pierre de Brach, *Les Amours d'Aymée*, éd. J. Dawkins, Genève, Droz, 1971, p. 44.

¹⁴ *Commentaires de Messire Blaise de Monluc Mareschal de France*, à Bourdeaux, par S. Millanges, 1592, n. n. (*Tumulo Blasii Monlucii et Aliud*). Ces vingt-huit pièces en français, latin et grec avaient été réunies sous le titre *Blasi Monluci Franciae Mareschalli Tumulus* par les soins du parlementaire bordelais Geoffroy de Malvyn.

¹⁵ *Première partie des sonets exoteriques de G. M. D. I.*, à Bourdeaux, par S. Millanges, 1578. Nous avons consulté l'édition suivante : *Première partie des Sonnets exotériques de Gérard Marie Imbert*, éd. P. Tamizey de Larroque, Paris-Bordeaux, A. Claudin-G. Gounouilhou, 1872, p. 15.

¹⁶ *Ausonii Burdigalensis, uiri consularis, omnia, quae adhuc in ueteribus bibliothecis inueniri potuerunt, opera, [...] cuncta ad uaria, uetera, nouaque exemplaria, emendata, commentariisque illustrata, per Eliam Vinetum Santonem...*, Burdigalae, apud Simonem Millangium Typographum Regium, 1580, fol. Aav.

¹⁷ *Regulus, tragedie dressée sur un fait des plus notables, qu'on puisse trouver en toute l'Histoire romaine*, par Jehan de Beaubreuil, advocat au Siege Presidial de Lymoges, Lymoges, Hugues Barbou, 1582, fol. A5v. Beaubreuil fait partie de la *grata cohors* de ses amis d'enfance évoquée dans l'Élégie 17, v. 15-16.

¹⁸ *V. ampliss. Christophori Thuani Tumulus. In Iac. Aug. Thuani Aemerii pietatem...*, Lutetiae, apud Mamertum Patissonium, Typographum Regium, in officina Rob. Stephani, 1588, p. 89. La première épigramme est anépigramme, tandis que la seconde a pour titre *Aliud eiusdem*. Sur la création de ce recueil, voir A. Flégès, « Enjeux politiques et littéraires d'un tombeau collectif. La célébration poétique de Christophe de Thou (1583) », *Le poète et son œuvre, de la composition à la publication*, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2004, p. 47-81. Jacques Auguste de Thou, le fils du défunt, avait sollicité Pierre Pithou, procureur général de la Chambre de Justice de Guyenne, afin qu'il compose une pièce pour ce recueil et qu'il sollicite la participation de certains de ses collègues. Le 24 décembre 1582, ce dernier lui répond qu'il a sollicité de son côté Martial Monier : « Monsieur Campaigne m'a promis quelque chose de sa bonne main pour ces festes et ay escrit a Bourdeaux pour inviter Monsr. Mosnier à ce devoir et s'il est possible par le moyen de Monsieur Vinet essayer de tirer quelque chose du bon homme de son aage que nous allames veoir en son lict avant que partir » (Paris, BnF, ms. Dupuy 838, fol. 127r, cité par A. Flégès, p. 64) : le « vieillard » en question est sans doute Ronsard.

¹⁹ *Burdigalensium rerum Chronicon, auctore Gabr. Lurbeo I. C. Procuratore et Syndico ciuitatis Burdigalensis. Editio secunda aucta et recognita*, Burdigalae, S. Millangius Typographus Regius, 1590, fol. A1v. Ces vers n'apparaissent pas dans la première édition, parue l'année précédente, qui ne présentait que la seconde épigramme, non signée.

²⁰ *Ausonii Burdigalensis, uiri consularis, Omnia, quae adhuc in ueteribus bibliothecis inueniri potuerunt, Opera...*, Burdigalae, apud S. Millangium Typographum Regium, 1590, fol. Ddd2v.

- un poème en hexamètres dactyliques signé *Mar. Mom. (sic)* et publié sous le titre *Tumulo Io<bannis> Spondani Homerici interpretis, ac demum Theologi conuersi doctiss<imi> et piissimi, Dialogismus* dans les pièces du *Tombeau de Jean de Sponde* en 1595²¹.

Après 1595, plus rien : il semble que Monier ait finalement choisi de suivre la recommandation du dédicataire de ses *Epigrammata*, Pierre Du Faur de Saint-Jorry, maître des requêtes au Parlement de Toulouse, qui, nous dit-il dans l'épître dédicatoire des *Epigrammata*, lui conseillait « gravement et fréquemment de divorcer d'avec le Parnasse²² ». Toujours est-il que, parmi ces pièces à l'évident tropisme bordelais, le sonnet composé pour le *Regulus* de son ami d'enfance Jean de Beaubreuil fait figure de double exception : seul texte en vers français de Monier qui nous soit conservé et seule publication liée à sa ville natale, où Beaubreuil exerçait les fonctions d'avocat au présidial. Pour le reste, cette série de poèmes met en exergue l'appartenance de Monier au milieu parlementaire bordelais, auquel étaient également liés un Pierre de Brach, un Gabriel de Lurbe ou un Geoffroy de Malvyn, qui s'était chargé de réunir les vingt-huit pièces du *Tombeau* de Blaise de Monluc. S'il n'aura échappé à personne que presque toute l'œuvre de Monier, de son premier recueil de 1573 à sa dernière épigramme liminaire de 1590, a été publiée par un seul et même imprimeur, Simon Millanges, c'est aussi grâce à ce dernier que nous disposons de la dernière trace connue de Monier, dont on ignore jusqu'à la date de décès. C'est en effet « dans la maison dudict Millanges », le 18 octobre 1609, soit dix-neuf ans après sa dernière publication recensée, qu'est signé le contrat de mariage entre le libraire Claude Mongiron et Anne Millanges, la fille de l'imprimeur, « ez presances de Monsieur Maistre Martial Mosnier, advocat en la cour du parlement dudict Bourdeaux²³ », alors âgé de soixante-et-un ans²⁴.

Ironie du sort, c'est en cette même année 1609 que commence véritablement le *Nachleben* de notre recueil – réception qui n'est pas sans rapport, on le verra, avec le sujet qui nous occupe. En effet, si les *Epigrammata* de Monier ne semblent pas avoir rencontré grand succès au moment de leur publication, aucune réédition par Millanges ou quelque autre imprimeur français n'ayant été recensée, les premières décennies du xvii^e siècle vont leur offrir une seconde vie bien loin des cercles humanistes aquitains : en Europe du Nord. C'est à l'humaniste d'origine anversoise Jan Gruter (1560-1627) qu'on doit la première et la seule réédition intégrale du recueil de Monier – épigrammes, élégies et odes – au sein d'une vaste anthologie en trois volumes : les *Delitiae C. Poetarum Gallorum*, publiés en 1609 sous le nom de plume de Ranutius Gherus et réunissant les vers latins d'une centaine de poètes français, classés par ordre alphabétique de nom d'auteur, de Louis Alleaume à Jean

²¹ *Responce du feu Sieur de Sponde, Conseiller et maistre des Requestes du Roy, au traicté des Marques de l'Eglise fait par Th. de Beze*, Paris, chez Abel l'Angelier, 1595, fol. 431r-v. L'épigramme en question figure, accompagnée d'une traduction française dans Jean de Sponde, *Poésies complètes*, éd. C. Deloince-Louette et S. Lardon, Paris, Classiques Garnier, 2023, p. 248-249 (où l'abréviation fautive *Mar. Mom.* est développée en *Mar<moreum> Mon<umentum>*).

²² Épître dédicatoire des *Epigrammata*, fol. Aii v : *Memini enim cum tecum una in biblioteca illa tua essem, quam graniter et saepe monueris ut diuortii clausulam Parnasso dicerem.*

²³ Jean-Numa Dast Le Vacher de Boisville, « Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux (1572-1623) », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 11, 1896, p. 788-812, en part. p. 802-804.

²⁴ Pour probable qu'elle soit, cette identification demeure cependant hypothétique, dans la mesure où « le prénom Martial est porté à chaque génération par le parlementaire de la famille », selon M.-F. Lacoue-Labarthe, « Nouveaux documents sur le château de Laurenzane... », p. 140. En effet, il pourrait s'agir du fils aîné de Martial Monier et de Bastienne de Louppes, conseiller au parlement de Bordeaux, puis président aux requêtes du Palais, qui mourut en 1648.

Visagier²⁵. Monier, qui figure au deuxième tome, y côtoie les noms les plus célèbres de la poésie néo-latine française, de Jean Salmon Macrin à Du Bellay, en passant par Henri Estienne, Scévole de Sainte-Marthe, Étienne Dolet ou Michel de L'Hospital. On y retrouve des figures évoquées dans notre recueil comme Jean Dorat, Marc-Antoine Muret ou Étienne Forcadel, mais aussi des poètes qui devaient probablement être connus de Monier comme le bordelais Élie André ou le limougeaud Roland Bétolaud. Quoi qu'il en soit, si l'objectif principal de Gruter était de faire connaître au public du monde germanique les meilleures réussites de la latinité française²⁶, son choix d'intégrer Monier à ces *Délices poétiques* s'explique sans doute en partie par son intérêt bien connu pour l'épigramme grecque. Rappelons en effet qu'il était, à l'époque, le directeur de la Bibliothèque palatine de Heidelberg, où le jeune Claude Saumaise venait tout juste de découvrir en 1606 un manuscrit longtemps oublié et que nous connaissons sous le nom d'*Anthologie palatine*²⁷.

Cette publication au sein de l'énorme anthologie de Gruter offre une seconde chance à l'œuvre poétique de Monier, qui se trouve dès lors lue et reprise dans plusieurs recueils hollandais ou allemands du temps. L'épigramme 19 sur le jeu et les joueurs est ainsi reprise en tête d'un ouvrage sur le même thème dû au pasteur néerlandais Daniel de Souter (1571-1634)²⁸, tandis que trois de ses épigrammes trouvent leur place dans un florilège épigrammatique établi par Friedrich Hermann Flayder (1596-1640), professeur à Tubingen et biographe de Gruter²⁹ ; l'*In amorem suum* en vers échoïques se voit, quant à lui, cité dans une anthologie de compositions similaires³⁰ et la traduction d'une épigramme funéraire grecque apparaît dans une autre compilation réservée aux seuls distiques³¹, sans préjuger des recueils de lieux communs qui pullulent à l'époque et dans lesquels on retrouve à

²⁵ *Delitiae C. Poetarum Gallorum, huius superiorisque aevi illustrium, Pars altera, collectore Ranutio Ghero*, [Francfort], in officina Ioniae Rosae, 1609, p. 584-711.

²⁶ *Ibid.*, fol. (:)r : *Habet enim hoc Poeta Gallus, prae Italio, ut rarior haereat circa res amorum, frequentior circa uirtutes earumque laudes. Qua etiam de causa non refugit repraesentare integrum Hospitalium, Audebertum, Sammartbanum, eo quidem procliuius, quod caelo isti Germanico nondum innotuerant, imo ne innotuerant quidem, nisi nomine. Idem dictum uelim de Turnebo, Mureto, Seba, Passeratio, qui ita praeterea toti erant aurei, aut adeo gemmei, ut nihil inde derui posset sine damno legentium.*

²⁷ Voir notamment D. van Miert, « Joseph Scaliger, Claude Saumaise, Isaac Casaubon and the Discovery of the *Palatine Anthology* (1606) », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 74, 2011, p. 241-261 ; et, plus largement, la synthèse de S. Beta, *Moi, un manuscrit. Autobiographie de l'Anthologie palatine*, trad. T. Penguilly, Paris, Les Belles Lettres, 2019.

²⁸ *In aleam et aleatores*, dans *Danielis Souteri Flandro-Britanni Palamedes, siue de tabula lusoria, alea et uariis ludis libri tres...*, Lugduni Batauorum, ex officina Isaaci Elzeuiri, Academiae Typographi, 1622, fol. **2v-**3v (également repris dans *Ioannis Meursii Graecia ludibunda, siue de ludis Graecorum...*, Lugd. Bat., ex officina Elzeuiriana, 1625).

²⁹ *Sal Musarum siue Epigrammata Latina ex omnibus omnium seculorum atque gentium Poetis, qui reperiri potuerunt unquam, non nisi acutissima ac uenustissima collecta a Friderico Hermanno Flaydero*, Francofurti, in bibliopolo heredum Lazari Zetzneri, 1631, p. 21-22 (*In leporem a puero cursu captum, Inscriptum lyrae, In imaginem I. Corasii, IC. Consil. Tholoꝝ*).

³⁰ *Lusus imaginis iocosae siue Echus a uariis poetis, uariis linguis et numeris exculti ex bibliotheca Theodori Dousae I. F....*, Vltraiecti, ex officina Aegidii Roman., Acad. Typog., 1638, p. 43.

³¹ *Tumulo Archilochi, ex Graeco*, dans *Epigrammata disticha poetarum Latinorum ueterum et recentum [sic] nobiliora, quae unico constant hexametro et pentametro, seligente ac in libro undecim digerente Bartholdo Nibusio*, Coloniae Agrippinae, apud Iohannem Kincki, 1642, p. 34.

l'occasion le nom de notre poète³². Il n'est pas jusqu'au grand poète baroque Martin Opitz (1597-1639) qui ne traduise en allemand son distique *Inscriptum lyrae*³³.

C'est au bout de cette chaîne de transmission que notre recueil bordelais de 1573 se retrouve, quelques années plus tard, intégré à un nouveau florilège qui le rattache, cette fois, à la tradition de l'épigramme grecque. En effet, le nom de Martial Monier n'apparaît pas moins de douze fois dans la suscription de compositions latines associées à des épigrammes grecques et réunies au mitan du XVII^e siècle dans un fort volume de 1600 pages par Andreas Bachmann (1601-1656), en latin Rivinus, professeur de philosophie et de médecine à l'université de Leipzig³⁴. Ce recueil de Rivinus est lui-même le dernier avatar d'une tradition remontant aux premières décennies du siècle précédent, plus précisément à une astucieuse idée de l'imprimeur colonais Johann Heil, alias Soter, qui avait publié pour la première fois en 1525 une anthologie de traductions latines de l'*Anthologie de Planude*³⁵. Ces *Selecta Epigrammata Graeca* présentaient pour la première fois une anthologie de l'*Anthologie* associée à un florilège de traductions latines métriques, anciennes comme modernes, chaque original grec étant suivi d'une ou plusieurs traductions et imitations latines, toujours précédées du nom du traducteur. Rivinus revendique d'ailleurs cette lointaine filiation dans sa *Praefatio*, associée au *Florilegium Graecolatinum* réuni par l'historien Hieronymus Megiser (1554-1619) un demi-siècle plus tard³⁶. Nulle trace de Monier parmi les quatre-vingt-treize auteurs réunis par ce dernier en 1602, mais il y manquait également, selon Rivinus, « une très grande partie » des imitateurs latins de l'*Anthologie de Planude*. Cette nouvelle édition vise donc, d'une part, à amplifier un corpus, qui passe de quatre-vingt-treize poètes à trois cent trente, et, d'autre part, à répondre à un objectif pédagogique. Pourquoi faire suivre les originaux grecs de tant de vers latins, dus non seulement à Politien, Érasme ou Alciat, mais aussi à Scaliger, Estienne, Chrestien, Grotius ou Kaspar von Barth ? Voici ce que soutient l'éditeur dans sa *Praefatio* :

*Surrexere deinde quamplurimi et certatim quasi incumbuere docti, tum ut Graeca epigrammata emendata ederent, tum ut multa ipsorum Latina ueste induerent. [...] Quin et in caeteris interpretibus, quorum plures interdum ad XXX usque unicum saltem epigramma Graecum diuersimode totidem Latinis uersibus expresserunt, maximam quoque ingeniorum disparitatem et gratissimam plurium luxuriam licebit animaduertere eorundemque comparatione inter se facta, meliora quaeque aemulari*³⁷.

Ont surgi par la suite bien des savants qui, à l'envi, se sont pour ainsi dire appliqués tantôt à corriger et publier les épigrammes grecques, tantôt à habiller beaucoup d'entre elles d'un

³² À titre d'exemple, l'épigramme *In cognomentum* est citée dans le *Polymnemon seu Florilegium locorum communium ordinatum Tobiae Magiri*, Francofurti, sumptibus Clementis Schleichii et uiduae Danielis Aubrii, 1629, p. 71

³³ *Florilegium uariorum epigrammatum Mart. Opitius ex uetustis ac recentioribus poetis congescit*, dans *Martinii Opitii Weltliche Poemata, zum Viertenmal vermehret und ubersehen heraus geben*, t. 1, Frankfurt am Mayn, Thomas Matthias Götzen, [1644], p. 38.

³⁴ Ἀνθολογία διαφόρων ἐπιγραμμάτων εἰς ἑπτὰ βιβλία διηρημένη, seu *Florilegium graeco-latinum, diuersorum epigrammatum ueterum, e CCLXXVII auctoribus Graecis rarioribus [...], recens uero et superioribus retro seculis a CCCXXX uariarum nationum Latinis poetis [...], cura, studio atque opera, ut et collectione, confectione et impensis An. Riuini, Halis Saxonis*, Gothae, Joh. Mich. Schall, 1651.

³⁵ *Epigrammata aliquot Graeca ueterum elegantissima, eademque Latina ab utriusque linguae uiris doctissimis uersa atque nuper in rem studiosorum e diuersis autoribus per Io. Soterem collecta, nuncque primum aedita*, Coloniae, [J. Soter], 1525. Deux autres éditions devaient suivre en 1528 et 1544, quelques mois après la mort de l'imprimeur.

³⁶ *Anthologia, seu Florilegium Graecolatinum, hoc est ueterum Graecorum epigrammata [...]* edita ab Hieronymo Megisero..., Francofurti, sumptibus authoris, Ioachimus Bratheringius, 1602.

³⁷ Ἀνθολογία διαφόρων ἐπιγραμμάτων..., 1651, fol. (a)3v^o. Toutes les traductions sont nôtres.

vêtement latin. [...] Par ailleurs, chez les autres traducteurs, dont un grand nombre – parfois jusqu’à trente ! – ont traduit de diverses manières une seule et unique épigramme grecque en autant de vers latins, il sera loisible d’observer également les différences considérables entre les talents naturels ainsi que la profusion absolument exquise de la plupart et, après les avoir comparés entre eux, chercher à égaler les meilleurs.

Or cette dynamique d’*aemulatio* sur laquelle insiste Rivinus constitue l’un des substrats essentiels de la tradition dans laquelle s’inscrit délibérément Monier, en particulier pour ce qui relève de son inspiration grecque. Près d’un siècle avant la publication de notre recueil bordelais, dans sa *praelectio* florentine de 1493, Jean Lascaris, le premier éditeur de l’*Anthologie de Planude*, avait déjà justifié son choix de mettre au programme ce texte jusqu’alors presque inconnu en affirmant qu’il « n’est aucun autre livre dont on puisse retirer de si grands bénéfices » et en invitant ses auditeurs à traduire ces épigrammes, à s’en délecter et à les imiter³⁸. C’est assez dire par là que, dès son édition *princeps*, l’*Anthologie* fut considérée, d’un point de vue pédagogique, comme un réservoir de thèmes et de variations sur un sujet donné, approche renforcée par la *dispositio* même du recueil planudéen.

Un exemple intéressant de cette poétique de l’*imitatio* pratiquée de façon collective apparaît ainsi dans les dernières lignes du commentaire d’Élie Vinet aux vers sur Burdigala qui closent l’*Ordo urbium nobilium* d’Ausone³⁹. Le professeur commence par livrer la transcription d’une épitaphe grecque qu’il a lui-même relevée quelques décennies plus tôt sur un bloc de marbre réemployé dans le pavage de la cathédrale Saint-André de Bordeaux :

Λειψανα Λουκίλλης διδυματόκου ἐνθάδε κεῖτε,
ἧς μεμέριστο βρέφη, ζῶν πατρὶ, θάτερον αὐτῆ⁴⁰.

Ici reposent les restes de Lucilla, mère de jumeaux ;
Ses bébés furent séparés : au père le vivant, à elle le mort.

Vinet assortit sa transcription d’une traduction *ad uerbum*, mais respectueuse de la métrique (*observata tamen metri lege*), avant de livrer à sa suite une série d’imitations choisies parmi les nombreuses contributions ayant cherché à rivaliser en élégance avec la sienne (*qui pulchrius uertere conati sunt*) et dues aux plumes concurrentes de Pierre Lamy, Antoine de Gouvea, Jean de La Rivière, Étienne Maniald, Jean Guijon, Jean de Rivasson et, bien sûr, Martial Monier. Notre poète est même le seul à rendre le distique élégiaque grec par six hendécasyllabes phaléciens qui, s’ils « manquent totalement de grâce » pour Camille Jullian⁴¹, ont du moins le mérite de se distinguer des autres productions :

*Hic enixa duos parens gemellos,
Pro ! Lucilla tegor. Duobus hoc ius*

³⁸ A. Meschini, « Una prolusione fiorentina di Giano Lascaris », dans *Miscellanea di studi in onore di Vittore Branca*, vol. 3 : *Umanesimo e Rinascimento a Firenze e a Venezia*, t. 1, Firenze, Olschki, 1983, p. 69-113, en part. p. 112-113, l. 607-617 : *De epigrammatis quoque hoc unum satis in praesentia fuerit : a nullo nos libro tantam utilitatem posse consequi [...] Haec itaque transferat unusquisque, in his se oblectet, haec imitetur, in his se exerceat qui praeter alias utilitates tale quid etiam et tentare cupit et perficere.*

³⁹ *Ausonii Burdigalensis, uiri consularis, omnia...*, fol. Aar-v.

⁴⁰ J.-C. Decourt, *Inscriptions grecques de la France (IGF)*, Lyon, Maison de l’Orient et de la Méditerranée, 2004, n° 137, p. 191.

⁴¹ C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. 1, Bordeaux, G. Gounouilhou, 1887, p. 357.

*Quod commune fuit mihi patrique,
Divisum est : obiit gemellus unus,
Qui mecum iacet ; alter, ille vivit
Solamen misero patri duorum.*

C'est ici que, mère de deux jumeaux,
Hélas ! moi, Lucilla, je repose. Ce droit
Que j'avais en partage avec le père
A été divisé en deux : l'un des jumeaux est mort
Et gît auprès de moi ; quant au second, il vit,
Consolant leur pauvre père pour deux.

La ferveur imitatrice à l'œuvre au sein de ce *sodalitium Burdigalense*⁴² provient à l'évidence, pour une grande part, des exercices scolaires pratiqués au Collège de Guyenne, tels que les présente Vinet lui-même dans sa *Schola Aquitanica*. Ainsi, en Seconde, juste après avoir travaillé sur des vers de Virgile, Ovide ou Lucain, « à cinq heures du soir, on donne le sujet d'une épigramme, qu'il faut rendre au maître avant de quitter la classe⁴³ ». On retrouve la même pratique en classe de Première :

*Hora tertia, Poetice, ex Virgilio maxime et Lucano et Persio, tum ex Iuvenale, Horatio et Ouidio, siquid casti habent. At quinta proponitur pueris quod ipsi ante discessum praeceptori reddant argumentum epigrammatis breve pro ratione temporis*⁴⁴.

À trois heures, on étudie l'art poétique, surtout d'après Virgile, Lucain et Perse, mais aussi Juvénal, Horace et Ovide, du moins des passages qui sont chastes. À cinq heures, on donne le sujet d'une épigramme – bref en raison du temps – à rendre au professeur avant de quitter le cours.

Il y a donc fort à parier qu'un certain nombre des épigrammes de Monier tirent leur origine de ces exercices pratiqués au Collège de Guyenne et que sa propre création poétique, issue de la pratique scolaire de la *uariatio* sur un thème donné, ait trouvé dans le principe de l'*imitatio-aemulatio* un « stimulus » à sa propre créativité, pour reprendre une formule de Philip Ford⁴⁵, qui a étudié il y a une dizaine d'années les six pièces en distiques élégiaques inspirées de sonnets de Ronsard, notant au passage une différence de nature entre les pièces intitulées *Imitatio Ronsardi*, plus libres dans leur rapport aux textes-sources, et la seule pièce *ex gallo Ronsardi*, plus proche de sa source française :

⁴² Sur le contexte, voir notamment les pages anciennes de R. Dezeimeris, *De la Renaissance des lettres à Bordeaux au XVI^e siècle*, Bordeaux, P. Chaumas, 1864.

⁴³ *Schola Aquitanica. Programme d'études du Collège de Guyenne au XVI^e siècle, publié pour la première fois par Élie Vinet en 1583*, éd. L. Massebieau, Paris, Delagrave, 1886, p. 22 : *Quinta [hora] uero proponitur epigrammatis argumentum, ante dimissionem magistro reddendi.*

⁴⁴ *Schola Aquitanica...*, p. 24.

⁴⁵ P. Ford, *The Judgment of Palaemon. The Contest between Neo-Latin and Vernacular Poetry in Renaissance France*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 190-193. Le tableau reproduit ci-dessous reprend celui de la p. 191.

Épigrammes de Monier	Sonnets de Ronsard (<i>Amours</i> de 1552) ⁴⁶
9. <i>In Amorem suum. Imitatio Ronsardi</i>	1. « Qui voudra voyr comme un Dieu me surmonte » (p. 5-6)
25. <i>De initio Amoris sui. Imitatio Ronsardi</i>	98. « L’an mil cinq cent contant quarante et six » (p. 97-98)
50. <i>In Martem et Amorem, ex gallo Ronsardi</i>	148. « Amour et Mars sont presque d’une sorte » (p. 142-143)
55. <i>Ad Boream, ut Corinnae proficiscenti hyemem temperet. Imitatio Ronsardi</i>	175. « Brave Aquilon, horreur de la Scythie » (p. 166-167)
117. <i>De amore suo. Im<itatio> Rons<ardi></i>	28. « Injuste amour, fuzil de toute rage » (p. 31-32)
125. <i>De Viennae fluvii repentino incremento. Imitatio Ronsardi</i>	179. « D’une vapeur enclose soubz la terre » (p. 169-170)

Les pièces d’inspiration grecque sont, quant à elles, en nombre infiniment plus conséquent et témoignent d’une volonté de mettre en exergue le savoir hellénique de Monier, bien qu’il n’y ait qu’une seule épigramme en langue grecque à figurer dans l’ensemble du recueil, à la toute dernière page, et que celle-ci ne soit pas de la plume de notre auteur. Il s’agit de deux distiques élégiaques intitulés « À Monier » (Εἰς τὸν Μωνέριον) et signés par un certain Marcus Caius (Μάρκου<ου> Γαίου), un autre juriste d’origine limougeaude exerçant à Toulouse, qui se trouve être également le dédicataire de l’épigramme 199 (*Ad Mar<cum> Caium Lemouicem, Tholozae de iure publice respond<entem>*) :

Ἄρην μὲν Μοῦσαι δέισσαι θυμοραιστὴν
 Καὶ φλόγα βομβούσης πάντοτε μηχανέης,
 Τοὺς Κελτοὺς πρόλιπον, ψυχροῖς γονάτεσσιν ἰεῖσαι,
 Μωνέριος δὲ θεὰς μοῦνος ἔπαυσε φυγῆς.

Les Muses, qui craignaient l’impitoyable Arès
 Et le feu de l’engin qui toujours va tonnant,
 Quittèrent les Français, s’élançant, genoux froids⁴⁷ ;
 Monier seul dissuada les déesses de fuir.

Ces quelques vers, qui décalquent à l’évidence un passage de l’*Hymne de Bourdeaux* de l’ami Pierre de Brach⁴⁸, encore inédit à cette date – toujours le *sodalitium Burdigalense* ! –, manifestent en tout cas, au seuil du livre, un souhait évident de rattacher l’œuvre de Monier à ce retour du grec dans la France de la Renaissance. Nous nous contenterons ici de proposer quelques pistes de réflexion sur ce sujet autour de trois aspects majeurs : d’une part, la question des sources grecques classiques de Monier ; d’autre part, la poétique de la traduction, ou plutôt de l’imitation, qu’il met en œuvre dans ses *Epigrammata* ; et, enfin, les

⁴⁶ La pagination renvoie à Ronsard, *Œuvres complètes*, t. 4 : *Les Amours (1552)*, éd. P. Laumonier, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1992.

⁴⁷ L’image des genoux froids, qui exprime la tristesse et le désespoir, est empruntée à Théocrite, *Idylles*, 16 (Χάριτες ἢ Τέρων), v. 11 : ψυχροῖς ἐν γονάτεσσι κάθη μίμνοντι βαλοῖσαι.

⁴⁸ Pierre de Brach, *Poèmes et Meslanges*, livre 2, « Hymne de Bourdeaux », v. 695-700, dans *Œuvres poétiques*, t. 2, éd. R. Dezeimeris, Paris, A. Aubry, 1862, p. 94-95 : « Il est vray que, depuis, craignant l’horreur de Mars, / Et le sac et le feu qu’apportent les soldars, / Et le blond Apollon et ces Nimphes divines / Ont fait assés long temps esclipser leurs doctrines, / Se cachant au destour des solitaires lieux, / Pour ne voir le malheur d’un temps seditieux. »

quelques pièces *ex Graeco* qui appartiennent non pas à la tradition antique, mais à la production humaniste et qui soulèvent, partant, d'autres problèmes méthodologiques.

Martial Monier revendique à plusieurs reprises la connaissance d'un certain nombre d'auteurs grecs, nommément cités dans le texte. Dans l'épigramme 41 (*In Poetice studium*), il invite ainsi l'apprenti-poète, qui n'est ici qu'un avatar du locuteur, à la lecture des classiques grecs et latins, qui ne l'empêcheront pourtant pas de connaître la misère :

*I nunc, et lege Maeonem, Sophoclem,
Sapphon, Euripidem, Aeschilum, Philetam :
Et nostros quoque si libet, Marones,
Flaccos, Papinios Propertiosque,
Dirae nomina postulationis
Ad fores tetricas potentiorum*⁴⁹.

Va, maintenant, et lis le Méonien, Sophocle,
Sappho, Euripide, Eschyle, Philéas ;
Et les nôtres aussi, s'il te plaît : les Virgiles,
Les Horaces, les Staces et les Properces,
Noms d'une cruelle supplique
Aux portes sévères des puissants.

Ailleurs, dans l'épigramme 44 à François de La Rivière, procureur et syndic de Bordeaux, c'est une référence à Platon qui ouvre l'éloge du destinataire⁵⁰ ; quant à l'épigramme 68, épitaphe comique « pour le tombeau de Macard, fameux buveur » (*Tumulo Macardi insignis potoris*), elle met à l'honneur les trois médecins grecs les plus célèbres et sa pointe repose sur un calembour « grec » qui n'implique pas pour autant une grande maîtrise de la langue d'Homère :

*Quod nunquam Hippocrates, nunquam Aegineta putavit,
Nunquam Pergamei gloria magna soli,
Nec quos dives Arabs medicos, aut Graecia uidit,
Nec qui Romana post nituere toga,
Nostra tulit uini mirandam Hydropisin aetas,
Dicere quam possis uerius Oenopisin.*

Jamais Hippocrate, jamais Paul d'Égine n'y ont pensé,
Jamais l'immense gloire du soleil de Pergame ;
Ni les médecins qu'ont vus le riche Arabe ou la Grèce,
Ni ceux qui ont brillé sous la toge romaine ;
Notre époque a créé un prodige : l'hydropisie de vin,
Qu'il serait plus juste d'appeler œnopisie.

Enfin, si d'autres pièces témoignent d'une solide culture grecque, notamment mythologique, on peut cependant distinguer deux grands ensembles de sources utilisées par

⁴⁹ Épigramme 68, v. 8-13.

⁵⁰ Épigramme 44, v. 1-2 : *Effigiem cuius scripsit Plato, nempe Chimeram, / Aemula gens fecit multa Platonis idem*. Monier s'appuie ici sur l'idée que Platon a décrit dans la *République* un citoyen idéal qui n'était que chimère, afin de mettre en valeur le destinataire de l'épigramme, seul à pouvoir incarner véritablement le modèle du bon citoyen.

Monier : les bucoliques grecs et les odes anacréontiques, d'une part ; l'*Anthologie de Planude*, d'autre part. La première de ces deux séries d'imitations de pièces grecques comprend huit épigrammes, l'une imitée d'une idylle de Bion et les sept autres d'odes anacréontiques :

<i>Epigrammata</i> de Monier	Sources grecques
99. <i>In Cupidinem discentem, ex graeco Bionis</i> (18 vers – distiques élégiaques)	Bion, frg. 10 (13 hexamètres dactyliques)
71. <i>In Amantes, Imitatio Anacreontis</i> (6 vers – distiques élégiaques)	<i>Anacreontea</i> , 27 (8 dimètres iambiques catalectiques)
82. <i>De Somnio suo. Imitatio Anacreontis</i> (11 vers – hendécasyllabes phalécien)	<i>Anacreontea</i> , 30 (10 dimètres iambiques catalectiques)
112. <i>In Martem et Amorem, ex graeco</i> (10 vers – distiques élégiaques)	<i>Anacreontea</i> , 28 (17 dimètres iambiques catalectiques)
126. <i>In amorem, ex graeco Anacreontis</i> (16 vers – hendécasyllabes phalécien)	<i>Anacreontea</i> , 29 a-b (14 dimètres iambiques catalectiques)
141. <i>Ad birundinem. Imitatio Anacreontis</i> (13 vers – hendécasyllabes phalécien)	<i>Anacreontea</i> , 10 (10 dimètres iambiques catalectiques)
147. <i>De sua et Amoris pugna, imitatio Anacreontis</i> (16 vers – hendécasyllabes phalécien)	<i>Anacreontea</i> , 13 (19 dimètres iambiques catalectiques)
167. <i>De muliere, imitatio Anacreontis</i> (12 vers – distiques élégiaques)	<i>Anacreontea</i> , 24 (13 dimètres iambiques catalectiques)

Est-il besoin de rappeler ici quel fut l'impact extraordinaire de la publication, en 1554, puis en 1556, des odes anacréontiques par Henri Estienne, qui valut à l'helléniste un « toast » de Ronsard resté fameux⁵¹ ?

Je vois boire à Henry Estienne,
Qui des Enfers nous a rendu
Du viel Anacreon perdu
La douce lyre Teïenne⁵².

Sans aller, comme Eugène Nageotte, jusqu'à qualifier ce mince volume de « rayon sauveur de la grâce » pour les poètes de la Pléiade⁵³, son considérable succès éditorial comme la ferveur imitatrice qu'il suscita dans la seconde moitié du siècle en France sont un phénomène bien connu et le choix d'imiter un certain nombre d'odes anacréontiques n'a donc rien de très original. En outre, dès l'édition *princeps* du texte grec, le lecteur non-helléniste pouvait aussi prendre la mesure de cette découverte grâce à une traduction latine partielle due à Estienne, avant que le Bordelais Élie André n'en donne à son tour une version plus complète en 1556⁵⁴, sans même évoquer ici les versions françaises d'un Rémi Belleau ou d'un Ronsard.

⁵¹ Voir notamment les textes rassemblés par A. Delboulle, *Anacréon et les poèmes anacréontiques. Texte grec avec les traductions et imitations des poètes du XVI^e siècle*, Le Havre, Lemale et C^{ie}, 1891.

⁵² « Odelette à Corydon », v. 27-30, dans *Œuvres complètes*, t. 6 : *Bocage de 1554 – Meslanges de 1555*, éd. P. Laumonier, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1965, p. 175.

⁵³ E. Nageotte, *Histoire de la poésie lyrique grecque*, t. 2, Paris, Garnier, 1889, p. 41, cité par G. Lambin, *Anacréon : fragments et imitations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 31.

⁵⁴ *Anacreontis Teii antiquissimi poetae Lyrici Odae, ab Helia Andrea Latinae factae*, Lutetiae, apud Robertum Stephanum et Guil. Morelium, 1556.

Il en va de même pour notre idylle bucolique d'après Bion de Smyrne, dont le texte grec circulait depuis fort longtemps – l'édition *princeps*, sortie des presses d'Alde Manuce, remonte à 1495 – et qui avait déjà fait l'objet de plusieurs traductions latines, notamment par Adolf van Meetkercke⁵⁵, Lorenzo Gambara⁵⁶ ou Henri Estienne⁵⁷ – encore lui ! Chez ce dernier, les traductions latines des bucoliques grecs sont d'ailleurs immédiatement suivies d'imitations personnelles – odes, églogues, idylle... – tout à l'éloge de la vie rustique. Il s'agit toujours, pour Estienne, de diffuser la connaissance des textes grecs par la traduction, tout en stimulant en parallèle la création poétique par l'imitation et l'art de la variation.

La caractéristique la plus immédiatement frappante des imitations anacréontiques de Monier relève de la métrique, dans la mesure où il opère de façon systématique une transposition des mètres originaux dans d'autres formes : les hexamètres dactyliques de Bion sont ainsi rendus par des distiques élégiaques, mais surtout les dimètres iambiques catalectiques si caractéristiques des odes anacréontiques se voient systématiquement remplacés par des vers bien plus longs, qu'il s'agisse de distiques élégiaques ou d'hendécasyllabes phalécien, le vers favori de Monier. Henri Estienne, Élie André, et même un Jean Second dès avant la publication des *Anacreontea*, avaient pourtant fait le choix fondamental de conserver le mètre anacréontique, appelé à une fortune considérable remarquablement étudiée par Pierre Laurens⁵⁸.

Or, s'il est un point commun, selon Henri Estienne, entre les idylles et les odes anacréontiques, dont il parle d'ailleurs dans les mêmes termes, c'est bien l'ἀφέλεια, cette « simplicité naïve » qui ne débouche pas sur la froideur (ψυχρότης), autrement dit l'affectation d'un style faussement brillant. Et cette grâce sans recherche ni affectation trouve sa forme dans le *scribendi genus ἀποιήτων* et le « vers non travaillé » (*non elaboratum ad pedem*) qu'évoquait Horace à propos d'Anacréon, aux antipodes, dit encore Estienne dans un clin d'œil à Catulle, des vers ampoulés et verbeux d'Antimaque qui plaisent tant au vulgaire⁵⁹. Les choix métriques de Monier ont pourtant une conséquence immédiate, qui est l'accroissement systématique, l'amplification inévitable de l'original grec.

⁵⁵ *Moschi Siculi et Bionis Smyrnaei Idyllia quae quidem exstant omnia, hactenus non edita...*, Brugis Flandror., excudebat Hubertus Goltzius, 1565, en part. p. 41.

⁵⁶ *Carmina nouem illustrium feminarum... Bucolica Bionis et Moschi, Latino uersu a Laurentio Gambara expressa...*, Antuerpiae, ex officina Christophori Plantini, 1568, en part. p. 303.

⁵⁷ *Moschi, Bionis, Theocriti, elegantissimorum poetarum idyllia aliquot, ab Henrico Stephano Latina facta. Eiusdem carmina non diuersi ab illis argumenti*, Venetiis, Aldus, 1555. Voir notamment A. Hulubei, *L'Églogue en France au XVI^e siècle. Époque des Valois (1515-1589)*, Paris, Droz, 1938, en part. p. 328-329. En 1566, Estienne imprime le texte grec de Bion, sans traduction latine, mais pourvu d'annotations, au sein de l'immense anthologie des *Poetae Graeci principes heroici carminis et alii nonnulli*, [Genève], excudebat Henricus Stephanus, illustris uiri Huldrichi Fuggeri typographus, 1566. Sur Estienne, voir notamment C. Demaizière, « Henri Estienne », *Centuria latinae II. Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières, à la mémoire de Marie-Madeleine de La Garanderie*, C. Nativel (dir.), Genève, Droz, 2006, p. 313-318 ; *La France des humanistes : Henri II Estienne, éditeur et écrivain*, J. Céard (dir.), Turnhout, Brepols, 2003. Plus particulièrement sur les Bucoliques grecs, voir C. Bohnert, « Notes sur Henri II Estienne et le corpus des idylles », *L'Anthologie. Histoire et enjeux d'une forme éditoriale du Moyen Âge au XXI^e siècle*, C. Bohnert et F. Gevrey (dir.), Reims, Epure, 2014, p. 157-172.

⁵⁸ Pierre Laurens, « Le désir de l'Anacréon perdu », dans *La dernière Muse latine. Douze lectures poétiques, de Claudien à la génération baroque*, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 175-203.

⁵⁹ Pour les Bucoliques grecs, voir l'épître dédicatoire de l'édition aldine de 1555 à Giovanni della Casa, évêque de Bénévent, citée dans *La France des humanistes...*, p. 13 : *Illa ἀφέλεια quae non exit in ψυχρότητα et ille sponte nascens minimeque affectatus lepos, sed quem nulla affectatio consequi possit, illud inquam scribendi genus ἀποιήτων, et ut ait poeta ille, non elaboratum, nescio quo modo maxima me semper uoluptate affecit. At populus tumido gaudeat Antimacho* [Catulle, 95, 10]. Pour Anacréon, voir *Anacreontis Teii Odae, ab Henrico Stephano luce et Latinitate nunc primum*

Un bref exemple caractéristique des imitations bucoliques ou anacréontiques de Monier suffira, celui de l'épigramme 71, « Les amoureux. Imitation d'Anacréon » (*In Amantes, Imitatio Anacreontis*) :

*Signat equum stabuli ferro candente magister,
Vt referat domini coxa perusta notam,
Lunata est capitis Parthorum insigne tyara,
Cuncta solent aliquo noscitur indicio ;
Et quodcumque notae est extra se promit apertum,
Signa sui solus niscere celat amans.*

Le palefrenier marque le cheval au fer rouge,
Pour qu'il porte sur sa hanche brûlée le signe de son maître ;
La tiare en demi-lune est le couvre-chef des Parthes :
Tout se sait d'ordinaire grâce à quelque repère,
Et tout signe extérieur se dévoile au grand jour ;
L'amant seul dissimule ses marques dans son cœur.

Ἐν ἰσχύοις μὲν ἵπποι
πυρρὸς χάραγμα ἔχουσιν ·
καὶ Παρθίους τις ἄνδρας
ἐγνώρισεν τιάραις.
Ἐγὼ δὲ τοὺς ἐρῶντας
ἰδὼν ἐπίσταμ' εὐθύς·
ἔχουσι γάρ τι λεπτὸν
ψυχῆς ἔσω χάραγμα.

Sur leurs croupes les chevaux
Portent une marque de feu,
Et on reconnaît les hommes
Parthes à leurs tiaras.
Moi, voyant des amoureux,
Je le sais tout de suite :
Ils portent une marque
Légère en leur âme.

On constatera que, si le mouvement général du texte-source est bien respecté, il s'agit moins pour Monier de traduire le grec que de l'acclimater à sa propre poétique. L'amplification sous-tendue par le choix du distique élégiaque – trente-sept mots en latin contre vingt-sept en grec – est surtout l'occasion pour lui de faire parade de ses capacités : en jouant, d'une part, sur la *uariatio* lexicale, où un substantif unique (χάραγμα) pour désigner la marque, le signe, se voit glosé par trois synonymes latins : *signum*, *nota*, *indicium* et leur dérivés verbaux ; en ajoutant de nombreux détails, d'autre part, parfois pour le simple plaisir de faire la démonstration de son érudition : ainsi du participe *lunata* pour qualifier la tiare des Parthes, notation empruntée à un vers de Sidoine Apollinaire⁶⁰. Enfin, la conclusion des deux pièces est également différente : la première personne du texte grec disparaît, au profit de deux vers à la troisième personne et à visée généralisante, qui transforment l'ode anacréontique en épigramme morale. Quand le poète grec se targuait de sa capacité à repérer chez les amoureux la marque légère imprimée en leurs âmes, Monier semble presque suggérer le contraire : l'impossibilité de saisir ce que l'amant dissimule aux regards extérieurs et qu'il est seul à connaître. Autrement dit, le texte source n'est là que pour offrir le thème d'une variation poétique personnelle.

On trouve néanmoins dans notre corpus une exception notable, un *Lusus ex Graeco* (épigramme 243) qui traduit une pièce en vers anacréontiques de l'*Anthologie grecque* (16, 388) attribuée à Julien d'Égypte :

donatae, Lutetiae, apud Henricum Stephanum, 1554, p. 68 : Mira est ἀφέλεια τοῦ λόγου in hoc poeta. [...] Esse in hoc quandam incunditatem in affectatam, sed quam nulla affectatio consequi possit. Vnde et Horatius vere de ipso pronuntiauit : Qui persaepe cana testitudine flevit amorem / Non elaboratum ad pedem [Horace, Épodes, 14, 11-12].

⁶⁰ Sidoine Apollinaire, 23, 254 (*lunatam tibi flecteret tiaram*). Au même vers, *capitis insigne* fait également référence à Quinte-Curce, 3, 3, 19 (*Cidarin Persae uocabant regium capitis insigne*).

*Dum flore sēta tēxo,
Inter rosas Cupido
Visus mihi strepitans ;
Donec manu prehensum,
Atque in falerna mersum
Hansi miser liquentem :
Qui nunc mihi sub imis
Saenit puer medullis.*

Tressant des guirlandes de fleurs
Parmi les roses Cupidon
Faisait du bruit : je le vis ;
Puis je le pris en main
Et le plongeai dans un Falerne :
Malheur ! j'ai bu de ce vin,
Et maintenant, au fin fond
De mes entrailles, l'enfant fait rage.

Στέφος πλέκων ποθ' εὔρον
ἐν τοῖς ῥόδοις Ἔρωτα,
καὶ τῶν πτερῶν κατασχῶν,
ἐβάπτει εἰς τὸν οἶνον,
λαβῶν δ' ἔπιον αὐτόν.
Καὶ νῦν ἔσω μελῶν μου
πτεροῖσι γαργαλίζει.

Tressant une couronne un jour je trouvai
Au milieu des roses Éros
Et, le prenant par les ailes,
Je le trempai dans mon vin,
Puis je le pris et le bus.
Et maintenant dans mon corps,
De ses ailes il me chatouille.

Non seulement cette pièce démontre que Monier est bel et bien capable d'utiliser le vers anacréontique en restant relativement proche du texte d'origine, mais aussi qu'il connaît parfaitement les traductions latines d'Henri Estienne, puisque le vers 2 reprend la traduction du premier vers de l'Ode anacréontique n° 35, imitée à de nombreuses reprises dans la poésie du temps, de Ronsard à Jean-Antoine de Baif : Ἔρωσ ποτ' ἐν ῥόδοισι y est en effet traduit par *Inter rosas Cupido*⁶¹... Mais, comme on le verra, Estienne n'est pas ici la seule source de Monier.

Cette épigramme tirée de l'*Anthologie de Planude* nous oriente vers le second groupe des principaux modèles grecs de Monier. En effet, James Hutton, dans son étude pionnière sur la réception de l'*Anthologie grecque* en Italie, puis en France et aux Pays-Bas, avait déjà relevé il y a bien longtemps vingt-deux pièces de notre recueil qu'il était loisible de rattacher à une épigramme grecque⁶². Pour notre part, nous en avons relevé au moins quatre de plus, mais en adoptant un classement différent et en laissant à part les épigrammes attribuées à des humanistes, en l'occurrence Thomas More, Ange Politien et Jean Dorat.

On trouve d'abord un premier ensemble de huit épigrammes qui, à l'instar de la pièce n° 243 en vers anacréontiques évoquée à l'instant, demeurent relativement proches des originaux grecs, sans qu'il soit possible, pour notre corpus, de voir de corrélation entre la notation *ex Graeco* et une plus grande fidélité au texte-source, comme l'avait envisagé Philip Ford à propos du corpus ronsardien :

⁶¹ *Anacreontis Teii Odae...*, 1554, p. 104.

⁶² J. Hutton, *The Greek Anthology in Italy to the Year 1800*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1935 ; *The Greek Anthology in France and in the Latin Writers of the Netherlands to the Year 1800*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1946, en part. p. 141-142 pour la notice consacrée à Monier.

Épigrammes de Monier	Épigrammes de l' <i>Anthologie palatine</i>	<i>Selecta Epigrammata Graeca</i> (1529) ⁶³
14. <i>In Pythagorae Imaginem</i> (1 distique élégiaque)	16, 326 (1 distique élégiaque)	p. 388
65. <i>In Luperum, iocus ex Lucilio</i> (3 hendécasyllabes phalécians)	11, 431 (1 distique élégiaque)	p. 144
104. <i>In cornicem scorpione uescentem, ex graeco Archiae</i> (3 distiques élégiaques)	9, 339 (3 distiques élégiaques)	p. 44-45
130. <i>Anacreontis</i> (4 hendécasyllabes phalécians)	10, 119 (1 distique élégiaque)	p. 18-19
133. <i>In puerum collapsa nonercae statua obtritum, ex graeco Callimachi</i> (2 distiques élégiaques)	9, 67 (2 distiques élégiaques)	p. 92-94
144. <i>In amorem, ex graeco Antimachi</i> (3 hendécasyllabes phalécians)	9, 497 (3 trimètres iambiques)	p. 61-62
181. <i>Tumulo Archilochi, ex graeco</i> (1 distique élégiaque)	7, 71, v. 5-6 (1 distique élégiaque)	–
205. <i>Ex graeco incerti</i> (2 hendécasyllabes phalécians)	11, 430 (1 distique élégiaque)	p. 248
243. <i>Lusus ex Graeco</i> (8 dimètres iambiques)	16, 388 (7 dimètres iambiques)	p. 421

Comme le supposait déjà Hutton, Monier disposait à l'évidence d'un recueil anthologique d'épigrammes grecques lisibles dans des traductions latines dues à des poètes modernes. Pour preuve, il suffira de comparer la traduction de notre épigramme de Julien d'Égypte à celle de Philipp Melanchthon, que Monier démarque clairement, en particulier dans ses deux derniers vers⁶⁴ :

Monier	Melanchthon
<i>Dum flore sarta texo, Inter rosas Cupido Visus mihi strepitans ; Donec manu prehensum, Atque in falerna mersum Hausi miser liquentem : Qui nunc mihi sub imis Saeuit puer medullis.</i>	<i>Quum necterem corollam, Inter rosas repertum Cupidinem prehendi Ala meroque mergens Vna imbibi procacem. Nunc ille saeuit imis Puer mihi in medullis.</i>

⁶³ Nous reportons dans cette colonne les références des pièces disponibles en édition bilingue dans le florilège de Janus Cornarius, *Selecta Epigrammata Graeca Latine uersa, ex septem Epigrammatum Graecorum libris...*, Basileae, ex aedibus Io. Bebelii, 1529. Sur cette édition, outre les travaux de J. Hutton, voir notamment B. Ortega Villaro et M. J. Pérez Ibáñez, « Las ediciones de la *Antología Planudea* de Soter (1528) y Cornario (1529) : estudio comparativo », *Analecta Malacitana*, 35, 2012, p. 9-36 ; et T. Penguilly, « Aux sources épigrammatiques de l'emblème : André Alciat et l'*Anthologie de Planude* (avec onze épigrammes inédites) », *Journal des Savants*, 2022-1, p. 31-99.

⁶⁴ *Selecta Epigrammata Graeca Latine uersa...*, p. 421.

Cette inspiration plus latine que grecque confirme en tout cas l'hypothèse jadis formulée par Hutton, sans qu'il soit possible d'affirmer pour autant que la source principale de Monier serait le recueil de Cornarius. En effet, la traduction de Melanchthon se lit également dans les éditions de Soter, en 1528 et 1544, dans les *Flores Epigrammatum* de Léger Duchesne⁶⁵, et même dans l'édition bilingue de Pindare et des lyriques grecs due à Henri Estienne en 1560⁶⁶. Quant à l'épigramme 133 sur « un enfant écrasé par la statue de sa belle-mère qui s'était effondrée » (*In puerum collapsa nouercae statua obtritum, ex graeco Callimachi*), adaptée de l'épigramme 9, 67 de l'*Anthologie*, elle semble bien avoir bénéficié, elle aussi, de la traduction latine de Kaspar Ursinus Velius⁶⁷ :

Monier	Kaspar Ursinus Velius
<p>Serta puer spargit tumulo postrema nouercae, Et uitam atque animum fisis abisse trucem. Illa ruit, puerumque necat prolapsa : nouercam Sit priuigne timor tangere, et examinem.</p>	<p>Dat puer exiguo monumento certa nouercae, Cum uita et mores deposuisse ratus. Illa pium oppressit tumulo delapsa. Nouercae Vos quoque priuigni busta caute procul.</p>

Pour cette première catégorie, deux brèves pièces suffiront à donner une idée du travail poétique de Monier. D'abord, l'épigramme 65 « Contre Luperus⁶⁸ », présentée comme une « plaisanterie » (*iocus ex Lucilio*) et imitant un distique grec de l'*Anthologie* (11, 431) :

<p><i>Si coenas propere nimis, Luperce, Si lentus pede tardiore curris, Coenes, censeo, calce, dente curras.</i></p> <p>Si tu manges trop vite, Luperus, Si, lent, tu cours d'un pas traînant, Un conseil : mange avec les pieds, cours avec les dents.</p>	<p>Εἰ ταχὺς εἰς τὸ φαγεῖν καὶ πρὸς δρόμον ἀμβλὺς ὑπάρχεις, Τοῖς ποσὶ σου τρώγε, καὶ τρέχε τῷ στόματι.</p> <p>Si tu es rapide à manger et atone à la course, Mange avec les pieds et cours avec la bouche !</p>
--	--

L'une des caractéristiques les plus frappantes des épigrammes de Monier réside dans le renforcement rhétorique de ses sources grecques : en transformant le distique original en trois hendécasyllabes, notre poète crée une structure ternaire qui dédouble l'hexamètre en deux propositions et renforce ainsi la construction chiasique du dernier vers qui, en une reprise inversée du grec, dispose les deux verbes au début et à la fin du vers, à la place même qu'ils occupaient dans les deux vers précédents, tandis que les deux substantifs – *calce* et *dente* – se retrouvent au centre. Autant d'effets démonstratifs qui, s'ils ne sont pas totalement absents de l'original, connaissent ici un notable renforcement. Une semblable structure ternaire, certes plus proche de l'original, se retrouve dans l'épigramme 144 *In*

⁶⁵ *Flores Epigrammatum ex optimis quibusque authoribus excerpti per Leodegarium a Quercu*, t. 1, Parisiis, apud Petrum Beguin, 1560, fol. 175r.

⁶⁶ *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthma. Caeterorum octo Lyricorum carmina... Nonnulla etiam aliorum. Omnia Graece et Latine...*, [Genève], excudebat Henricus Stephanus, illustris. uiri Huldrichi Fuggeri typographus, 1560, p. 409-411.

⁶⁷ *Selecta Epigrammata Graeca Latine uersa...*, p. 93.

⁶⁸ Le nom de ce personnage – absent de l'original grec – est emprunté aux *Épigrammes* de Martial (1, 117 ; 3, 75 ; 4, 28 ; 6, 6 et 51 ; 7, 83 ; 9, 87 ; 11, 40 ; 12, 47). Le mot renvoie aussi aux Luperques, ces jeunes hommes qui, lors des *Lupercalia*, couraient dans les rues de Rome à demi-nus pour fouetter les jeunes filles qu'ils rencontraient sur leur passage afin de les rendre fécondes.

amorem, ex graeco Antimachi, d'après la pièce *AP*, 9, 497 attribuée à Cratès, souvent imitée par les poètes humanistes et traduite notamment par Érasme dans ses *Adages*⁶⁹ :

<p><i>Hunc, si non sitis et fames, furorem Tollet postera quae sequetur aetas : Sin horum pote nil domare, restis.</i></p> <p>Cette folie, si ce ne sont ni la soif ni la faim, C'est le temps à venir qui en viendra à bout ; Et si aucun d'eux ne peut le vaincre : la corde.</p>	<p>Ἔρωτα παύει λιμός· εἰ δὲ μή, χρόνος. ἐὰν δὲ μηδὲ ταῦτα τὴν φλόγα σβέσῃ, θεραπεία σοι τὸ λοιπὸν ἤρτήσθω βρόχος.</p> <p>La faim dissipe l'Amour ; sinon, le temps. Et si tout cela ne peut éteindre la flamme, Il ne te reste plus qu'un remède : te pendre.</p>
---	---

On peut regrouper dans une seconde catégorie un ensemble de quatorze imitations au sens strict du terme, parfois très éloignées du texte-source, qui vont de simples transpositions à des amplifications ou des réductions plus considérables de l'original, voire à de nouvelles variations sur des thèmes d'épigrammes de l'*Anthologie*⁷⁰ :

Épigrammes de Monier	Épigrammes de l' <i>Anthologie palatine</i>	<i>Selecta Epigrammata Graeca</i> (Cornarius)
30. <i>De Homero, Ad Hermum</i> (3 hendécasyllabes phalécien)	16, 294-301 (sur Homère)	p. 384-385
31. <i>In eiusdem patriam</i> (3 distiques élégiaques)	16, 295-299 (sur les sept cités natales d'Homère), en part. 297-298 pour les v. 1-2	<i>ibid.</i>
63. <i>Cupido ales, ex graeco Moschi</i> (41 dimètres iambiques catalectiques)	9, 440 (29 hexamètres dactyliques)	p. 54-60
64. <i>In uitam humanam</i> (2 distiques élégiaques)	9, 148 (3 distiques élégiaques)	p. 30-31
72. <i>In hominis natiuitatem, ex graeco</i> (1 distique élégiaque)	10, 45 (4 distiques élégiaques)	p. 127-128
73. <i>In beatam uitam, Imitatio Automedontis</i> (17 hendécasyllabes phalécien)	11, 50 (3 distiques élégiaques)	p. 35-36
108. <i>Ad Cupidinem</i> (3 hendécasyllabes phalécien)	5, 68 (1 distique élégiaque)	p. 417
136. <i>In amorem suum</i> (18 hendécasyllabes phalécien)	16, 152 (6 trimètres iambiques)	p. 342
180. <i>In Mirmicum pumilionem, ex graeco</i> (7 hendécasyllabes phalécien)	11, 103 (3 distiques élégiaques)	p. 193-194
200. <i>In Petrum Grammaticum, et</i>	11, 139	–

⁶⁹ Cf. Érasme, *Adages*, 1297 (*Sine Cerere et Baccho friget Venus*), éd. J.-C. Saladin (dir.), Paris, Les Belles Lettres, 2011, 2, p. 210-211.

⁷⁰ Nous avons exclu de ce relevé l'épigramme 94, dont le titre (*Mallii Pictoris iocus, ex Lucilio*) pouvait renvoyer soit à des vers latins de Lucilius, soit à une épigramme grecque de son quasi-homonyme Lucillius mais, à notre connaissance, aucune pièce de l'*Anthologie* ou du satiriste latin n'est consacrée à cette anecdote rapportée par Macrobie, *Saturnales*, 2, 2, 10 et reposant sur une paronomase – reprise par Monier – entre les verbes latins *fingerere* et *pingere*. On pourrait, à la rigueur, rapprocher ce *iocus* d'*AP*, 11, 215, justement attribuée à Lucillius, qui ironise sur les vingt enfants du peintre Eutychus, dont aucun ne lui ressemble.

<i>Lycorin eius uxorem moecham</i> (9 hendécasyllabes phalécians)	(2 distiques élégiaques)	
202. <i>In uaccam Myronis</i> (1 distique élégiaque)	7, 713-742 (sur la vache de Myron)	p. 319-328
246. <i>Duodecim gesta Vhysis, ex Homero</i> (12 hexamètres dactyliques) 247. <i>Eadem</i> (1 distique élégiaque)	16, 92 (12 hexamètres dactyliques sur les douze travaux d'Héraclès)	p. 329-332
258. <i>In Bacchum recens natum, ex Graeco Meleagri</i> (7 hendécasyllabes phalécians)	9, 331 (2 distiques élégiaques)	p. 101

Dans sa notice consacrée à Monier, James Hutton avait choisi pour exemple l'épigramme *In uitam beatam*, qui se présente comme une « imitation d'Automédon », c'est-à-dire de l'épigramme 11, 50 de l'*Anthologie*, en soulignant les liens thématiques et poétiques qu'elle entretient avec la fameuse épigramme de Martial, *Vitam quae faciant beatiorem* (10, 47), dont notre jeune poète reprend en effet le mètre caractéristique. D'autres exemples nous permettront de brosser à grands traits les principaux choix poétiques opérés par notre jeune poète, notamment dans l'épigramme 180 sur le nain Myrmicus (*In Mirmicum pumilionem, ex graeco*), en hendécasyllabes phalécians :

*Olim Democritum sequuta turba
Compactum ex atomis putauit orbem,
Quae Solis radiis leues pererrant.
Quid si, Myrmice, te uideret olim,
Iuret quod super aethere est Deorum,
Orbes ex atomis fuisse factos,
Ipsas ex te atomos creante nasci.*

Jadis la foule qui suivait Démocrite
Pensait que la terre était née d'un assemblage d'atomes
Qui erraient, légers, parmi les rayons du Soleil.
Mais si, Myrmicus, il te voyait jadis,
Il jurerait que ce qui appartient aux dieux dans le ciel,
Que les planètes ont été faites à partir des atomes,
Mais que les atomes eux-mêmes sont nés de toi.

Elle s'inspire librement d'une épigramme grecque (*AP*, 11, 103) dont elle change, outre le mètre, plusieurs éléments caractéristiques, qui permettent là encore de faire montre d'une certaine érudition : le nom du philosophe atomiste, d'Épicure qu'il était dans le texte-source, devient ainsi Démocrite, tandis que le nom du nain, de Diophante, devient Myrmicus. Or le choix de ce nom renvoie certes au substantif grec μύρμηξ, la fourmi, mais aussi à une pièce de Catulle en hendécasyllabes phalécians (42, 8) – encore ! –, dans laquelle les éditions lisaient *mirmice* / *myrmice* (« à pas de fourmis ») au lieu de la correction *mimice*, proposée par Adrien Turnèbe en 1565⁷¹ et adoptée par la plupart des éditeurs postérieurs.

⁷¹ *Adriani Turnebi Adversariorum, Tomus secundus duodecim libros continens...*, Parisiis, ex officina Gabrielis Buonii, 1565, fol. 115r.

Si, comme on l'a vu, les choix stylistiques et poétiques de Monier le poussent plutôt à l'amplification, dans certains cas, il fait le choix inverse, comme dans l'épigramme 72 « sur la naissance de l'homme » (*In hominis natiuitatem, ex graeco*) :

*Hoc ipsum est aliquid de quo tu semine surgis,
Sed quod quis longe manelit esse nihil.*

Elle est bien réelle, la semence dont tu proviens⁷²,
Mais on préférerait de loin qu'il n'en soit rien.

Le titre choisi nous révèle d'emblée la source de ce distique, qui est moins l'*Anthologie de Planude* que les *Epigrammata* de Thomas More, parus pour la première fois en 1518. En effet, l'humaniste anglais y avait traduit l'épigramme 10, 45 de l'*Anthologie* sous le titre *In hominis natiuitatem e Graeco*⁷³ que reprend Monier, mais sans faire mention, contrairement à son habitude, du nom de l'auteur grec, Palladas, qui figure pourtant dans toutes les éditions de l'*Anthologie de Planude* ou les florilèges de Soter et de Cornarius⁷⁴. En d'autres termes, le texte grec ne semble pas avoir joué ici un rôle de premier plan. Monier réduit les quatre distiques élégiaques de sa source à un seul tout en conservant son idée principale : plutôt que de rêver, à l'instar de Platon, l'homme comme une « plante céleste » (φυτόν οὐράνιον) – expression que Thomas More traduit justement par *semen aethereum* –, comme un être d'ascendance divine, il convient de lui rappeler que c'est à une autre semence, plus réelle, qu'il doit son origine. Cette critique de l'arrogance de l'homme, qui repose sur un balancement antithétique entre *aliquid* et *nihil*, joue ainsi sur la polysémie du substantif *semen*, à la fois semence, dans toutes les acceptions du terme, et origine.

D'autres pièces encore n'entretiennent qu'un lointain rapport avec leurs sources grecques, telle l'épigramme 64 (*In uitam humanam*) dont le titre reprend celui d'une section du premier livre de l'*Anthologie de Planude* (εἰς τὸν ἀνθρώπινον βίον) et semble même tirer l'essentiel de son inspiration de l'épigramme 9, 148 opposant les deux attitudes de Démocrite et Héraclite face à la vie humaine : le rire et les larmes. Mais si le texte original, comme ses premières imitations humanistes, renvoyaient dos à dos les attitudes opposées des deux philosophes, ceux-ci ont désormais disparu du tableau au profit d'une structure plus rhétorique et d'une vision du monde bien plus pessimiste encore :

*Ride, sed praesto mors est quae gaudia soluat ;
Ingeme, sed gemitus nil nisi poena duplex.
O nihil, o huius non commoda commoda uitae,
Si risisse pudet, si doluisse piget.*

Ris, mais la mort est là pour dissiper les joies ;
Pleure, mais les pleurs ne sont rien qu'une double peine.

⁷² Pour les deux derniers pieds de l'hexamètre, cf. Claudien, *Carmina minora*, 27, 23 (*hic neque concepto fetu nec semine surgit*) et Manilius, *Astronomica*, 5, 437 (*in genus atque uno digestum semine surgit*).

⁷³ *Epigrammata clarissimi disertissimique uiri Thomae Mori Britanni...*, Basileae, apud Ioannem Frobenium, 1518, p. 199 : *Heus homo si memor es, quid te dum gigneret, egit / Tum pater, ex animo iam tumor ille cadet. / At Plato te fastid dum somniat inflat inani, / Aeternumque uocat semen et aethereum. / Factus es ecce luto, quid suspicis alta ? sed istud / plasmate qui te ornat nobiliore feret. / Quin si uera uoles audire, libidine foeda / Natus es e coitu, guttula et e misera.*

⁷⁴ Voir notamment *Selecta Epigrammata Graeca Latine uersa...*, p. 93. On notera que seul le nom du traducteur figure au-dessus des vers latins et que le titre original de l'épigramme n'y est pas reproduit, preuve supplémentaire de la lecture par Monier du recueil de Thomas More indépendamment d'une anthologie bilingue.

Ô rien, ô incommodes commodités de cette vie,
S'il est honteux d'avoir ri, s'il fait mal d'avoir souffert !

Il s'agit pour Monier de démontrer ses capacités à multiplier les effets de contraste et de miroir : parallélismes, chiasme, paronomase – toutes figures permettant de mettre sur le même plan les rires et les larmes, dans l'esprit de l'original grec.

Quant à l'épigramme 202 sur la vache de Myron (*In uaccam Myronis*), objet d'une fameuse série de variations dans le recueil planudéen, elle ne traduit pas la moindre source grecque, mais propose au contraire une variation supplémentaire sur le thème :

*Armento pastor cum me sibi dixit abactam,
Sustulerat nondum ferrea caela Myron.*

Quand un pâtre dit qu'on m'avait volée à son troupeau,
Myron ne s'était pas encore servi de ses ciseaux de fer.

Mieux encore, un examen attentif du texte laisse supposer que c'est moins une épigramme grecque qui a ici servi de modèle à Monier, mais plutôt le cycle de huit épigrammes (68-75) qu'Ausone a composées sur le même thème. En effet, la place dans le pentamètre de *ferrea caela* renvoie au v. 6 de l'épigramme 67 d'Ausone (*talem fecerunt ferrea caela deam*), consacrée à une Vénus de Praxitèle et précédant immédiatement la première de ses pièces sur la vache de Myron.

Si cette dernière variation semble tout droit sortie d'un des exercices préconisés par Élie Vinet dans sa *Schola Aquitanica*, deux autres épigrammes d'inspiration grecque sont à rattacher à une pratique scolaire dans la mesure où elles reposent toutes deux sur un objectif mnémonique. Les épigrammes 246 et 247 s'attachent en effet à rappeler les douze aventures d'Ulysse, sur le modèle d'une épigramme de l'*Anthologie* (16, 92) consacrée aux douze travaux d'Hercule et dont chaque hexamètre dactylique résume l'un des douze exploits du héros. Mais, encore une fois, le modèle de Monier semble moins à chercher ici chez les Grecs que chez Ausone, qui avait traduit l'épigramme dans une de ses *Églogues* :

Monier, épigramme 246 <i>Duodecim gesta Ulyssis, ex Homero</i>	Ausone, <i>Eclogae</i> , 24 : <i>Monosticha de aerumnis Herculis</i>
<i>Diruta Dulichio primum dat Troia laborem. Mox patria caesi Cicones tellure recumbunt. Tertia neglectae debetur adorea loto. Hinc Cyclops quartum praebes, Polypheme, triumphum. Vt tribus Aeolidae quinto sunt ordine clausi. Detulit Heroi sextum fera Scylla laborem. Septima neglectis Circes stat gloria phyltris. Octauo uisit Stygios discrimine Manes. Sirenas nona spreuit uirtute bifformes. Est decima in bobus Solis uictoria raptis. Vndecima nitreae liquit penetrare Calypsus. Caeditur extremo sponsorum turba triumpho.</i>	<i>Prima Cleonaei tolerata aerumna leonis. Proxima Lernaeam ferro et face contudit hydram. Mox Erymantheum uis tertia perculit aprum. Aeripedis quarto tulit aurea cornua cerni. Stymphalidas pepulit uolucres discrimine quinto. Thraeciam sexto spoliauit Amazona balteo. Septima in Augei stabulis inpensa laboris. Octaua expulso numeratur adoria tauro. In Diomedeis uictoria nona quadrigis. Geryone extincto decimam dat Hiberia palmam. Vndecimo mala Hesperidum dstricta triumpho. Cerberus extremi suprema est meta laboris.</i>

La seconde épigramme, elle, réussit la performance de condenser la même liste d'exploits – quoique dans un ordre différent – en un seul distique élégiaque qui en facilite évidemment la mémorisation :

*Africa, Scylla, Gigas, Cicones, Styx, Troia, Calypso,
Aeolus, armentum, pocula, monstra, proci.*

L’Afrique, Scylla, le Géant, les Cicones, le Styx, Troie, Calypso,
Éole, le troupeau, les coupes, les monstres, les prétendants.

Mais ce serait en vain qu’on se mettrait ici en quête d’un quelconque modèle grec : si la source première de cet exercice de style remonte probablement à une série d’hendécasyllabes phalécien dus à Sidoine Apollinaire dans son épître dédicatoire à Magnus Felix⁷⁵, il paraît plus vraisemblable qu’il s’inscrive dans le contexte plus local du *sodalitium Burdigalense*. Dans un recueil poétique paru une dizaine d’années plus tôt, on retrouve en effet sous la plume d’un autre parlementaire bordelais, Maurice de Marcis, deux épigrammes en distiques élégiaques – tout comme la pièce composée par Monier, qu’on sait pourtant friand d’hendécasyllabes ! – condensant de la même façon les travaux d’Hercule⁷⁶. Ces textes à la structure mécanique permettant aux élèves de retenir les travaux d’Hercule, les exploits d’Ulysse ou les maximes des sept sages sont d’ailleurs légion dans la poésie latine humaniste, et nous orientent vers notre troisième et dernière catégorie d’épigrammes d’inspiration grecque, liées cette fois à des humanistes.

Il demeure bien difficile de faire la part, chez Monier, de ce qui relève d’une inspiration authentiquement grecque et de ce qui n’est autre qu’une imitation de sources latines, parfois même au prisme de la médiation humaniste. Ainsi, l’épigramme 136 *In amorem suum*, qu’on peut certes rattacher à la fameuse épigramme de Gauradas en vers échoïques (*AP*, 16, 152), semble-t-elle plutôt devoir sa forme à une sylve de Jean Second, elle aussi en hendécasyllabes, plutôt qu’à sa source grecque⁷⁷. James Hutton avait cependant intégré à son décompte des poèmes de Monier tirées de l’*Anthologie de Planude* quatre épigrammes supplémentaires, considérant certainement, selon sa propre hypothèse, que notre auteur devait avoir eu connaissance de ces quatre pièces par l’intermédiaire des *Selecta Epigrammata Graeca* de Cornarius :

Épigrammes de Monier	Épigrammes de l’ <i>Anthologie palatine</i>
22. <i>In pinum nauticam, ex graeco Mori</i>	9, 30
11. <i>In puerum super Hebrai glacie ludentem, ex graeco Politiani</i>	7, 542 et 9, 56
12. <i>In Venerem armatam, ex graeco eiusdem</i>	16, 171-177 et 9, 321
204. <i>In Venerem Andyomenen, ex graeco Politiani</i>	16, 178-182

⁷⁵ Sidoine Apollinaire, *Carmina*, 9, 94-100.

⁷⁶ *Mauritii Martii Burdigalensis Epigrammata*, Burdigalae, ex Typographia Fr. Morpanii, 1563, fol. Biir : *XII labores Herculis (Alcidi cedunt leo, sus, rex, taurus, Amazon, / Ceruus, aues, stabulum, canis, Hesperis, hydra, quadrigae)* et *Aliud (Rex, stabulum, Hesperides, taurus, leo, ceruus, Amazon, / Sus, canis, hydra, equi, aues Herculis arte cadunt)*. Voir notamment P. Courteault, « Poésies latines de Maurice de Marcis, avocat au parlement de Bordeaux », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 69-70, 1959, p. 1-64, qui estime cependant qu’à l’exception de la traduction d’une fable de Babrios, « aucune trace d’imitation grecque n’apparaît dans son recueil ».

⁷⁷ Jean Second, *Sylvarum liber unus, Echo. Viator*, dans *Ioannis Secundi Hagiensis Opera, nunc primum in lucem edita...*, Traiecti Bataurorum, Harmannus Borculeus, 1541, fol. S5r-S6r. Sur la fortune de ce modèle, voir P. Galand-Hallyn, « Des ‘vers échoïques’ ou comment rendre une âme à Écho », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, 15-2, 1997, p. 253-276.

Si le titre de l'épigramme 22 (*In pinum nauticam, ex graeco Mori*) n'est pas sans ambiguïté, il semble toutefois indiquer que Monier imiterait ici une épigramme grecque de Thomas More. Sauf que l'humaniste anglais ne nous a pas laissé la moindre épigramme grecque et que, partant, les vers de notre poète ne sont évidemment pas une traduction du grec, en l'occurrence de l'épigramme 9, 105 de l'*Anthologie*, mais bien une imitation d'un distique élégiaque latin de More, lui-même inspiré du grec, comme l'indique le titre de l'épigramme précédente dans le recueil de l'humaniste anglais (*Pinus nautica loquitur, uentis subuersa. E Graeco*)⁷⁸. Voici la version de Monier :

*Strauere in syluis Boreae, cur mittor in undas ?
Stare solo haud licuit, spesne licere salo ?*

Les vents m'ont abattu dans les bois, pourquoi m'envoyer dans l'eau ?
Je n'ai pu demeurer à terre, aurai-je plus d'espoir en mer ?

Les deux derniers pieds de l'hexamètre sont clairement empruntés à More, de même que le *strauere* du premier pied reprend le *sternor* de l'original. Quant au pentamètre, il est cette fois transformé de façon à permettre un balancement autour de l'homophonie entre *solum* et *salum*, toutes choses qui sont totalement absentes de l'original grec. Voilà donc qui confirme notre hypothèse formulée plus haut selon laquelle notre juriste limougeaud avait bien sous les yeux, non pas une anthologie comme celles de Soter ou de Cornarius, mais bien les *Epigrammata* de Thomas More et que la mention *ex Graeco* ne fait que reprendre l'indication figurant dans le recueil de ce dernier.

Il dépasserait le cadre du présent article d'analyser en détail les trois pièces en distiques élégiaques *ex graeco Politiani* (n° 11, 12 et 204), imitations de trois épigrammes grecques d'Ange Politien qui avaient été publiées à de nombreuses reprises dans la correspondance de l'humaniste florentin, dans ses œuvres complètes et dans plusieurs anthologies, notamment celles de Soter et de Cornarius⁷⁹ ; en outre, l'helléniste Jacques Toussaint en avait déjà procuré une traduction latine pour l'édition des *Opera omnia* de Politien procurée en 1519 par Josse Bade⁸⁰. Si ces traductions de Toussaint ne semblent pas avoir servi de modèle à Monier, le cas de l'épigramme 1, « Sur un enfant qui jouait sur l'Èbre gelé », témoigne cependant de la *contaminatio* d'autres sources, latines cette fois : le titre de cette pièce la présente comme une traduction de l'épigramme 43 de Politien, elle-même traduction grecque d'une épigramme de Germanicus⁸¹, elle-même traduction latine d'une épigramme de l'*Anthologie* (7, 542) décrivant la mort d'un garçon thrace dans les eaux glacées du fleuve ; toutefois, il apparaît clairement que Monier démarque à plusieurs reprises l'original de Germanicus, revenant ainsi à la source latine qui avait inspiré Politien pour son épigramme grecque... De même, l'épigramme 204, qui s'inspire de la « Vénus

⁷⁸ *Epigrammata clarissimi disertissimique uiri Thomae Mori Britanni...*, p. 193 : *Ventis pinus humo sternor, quid mittor in undas ? / Iam nunc passa prius quam nato naufragium.*

⁷⁹ *Angeli Politiani Liber Epigrammatum Graecorum*, éd. F. Pontani, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2002. Les épigrammes n° 11, 12 et 204 de Monier correspondent respectivement aux épigrammes n° 43 (p. 178), 55 (p. 229) et 54 (p. 222) de Politien. Voir également la brève notice consacrée aux traductions de Monier par F. Pontani, p. 261-262, qui les définit comme « alquanto libere sia nella sintassi che nel lessico [...], non sempre originali [...] e talvolta un po' troppo retoricamente elaborate, ma nel complesso di una certa eleganza ».

⁸⁰ *Omnium Angeli Politiani operum (quae quidem extare nouimus) Tomus prior...*, [Paris], in aedibus Ascensianis, 1519.

⁸¹ *Anthologia Latina*, 1, 709.

Anadyomène » de Politien, composée à l'imitation d'un groupe d'épigrammes de l'*Anthologie* sur la fameuse peinture d'Apelle, semble elle aussi rédigée en lien avec un modèle latin bien connu de Monier : Ausone, qui avait déjà imité l'épigramme *AP*, 16, 178 en distiques élégiaques.

Nous avons gardé le cas le plus étonnant de nos pièces d'inspiration grecque pour la conclusion de ce bref parcours au sein des *Epigrammata* de Monier : la double imitation d'un poème « grec » de Jean Dorat, deux épigrammes *In Amorem* qui ouvrent le recueil, à la suite des deux premières épigrammes dédicatoires à Pierre Du Faur. Voici la première d'entre elles :

*Iampridem exosus superos Cythereius infans
In nostro fieri maluit orbe faber,
Non artis studio, sed me laesurus ob artem,
Inque meo fornax uiscere facta Deo est.
Ut flammam asperget⁸², lacrimas his haurit ocellis,
Quodque ego suspiro follis ad instar habet ;
Utitur ut pruna uenis ; incus iecur illi est,
Quam uirosa super spicula mille acuit.
Deterit et limis mentem asperioribus aegram
Et curas uana credulitate polit.
Quodque magis mirere, nouae puer inscius artis
Nostra rudimentum uiscera subter agit.
Et puero impune est quicumque admittitur error,
Artificisque mali crimine plector ego.*

Jadis, par haine des dieux, l'enfant de Cythérée
Choisit de se faire artisan sur notre terre,
Non par amour de l'art, mais pour me blesser de son art ;
Dans mes entrailles, on fit un four au dieu.
Pour arroser le feu, il puise des larmes à mes yeux ;
Ce que j'exhale, il s'en sert comme d'un soufflet ;
Il use de mes veines comme de charbons ; mon foie lui est une enclume,
Sur laquelle il affile mille dards empoisonnés.
Il mine aussi mon esprit malade par d'âpres coups de lime
Et polit ses tourments par la crédulité sans fondement.
Plus étonnant encore : un enfant ignorant d'un art nouveau
Fait son apprentissage dans mes entrailles.
Or pour un enfant, il n'est point de peine, quelle que soit la faute,
Et c'est moi qu'on punit pour le crime d'un méchant artisan.

On chercherait en vain dans l'œuvre de Dorat la moindre épigramme grecque sur ce thème ; pour mieux dire, si tant est que ce soit une pièce grecque qui ait inspiré Monier, c'est à la plume de Florent Chrestien qu'on la doit, et non à celle de Dorat. En effet, la source de Monier, qui n'a absolument rien de grec, se trouve en réalité dans un recueil poétique paru en 1561 : *Le Theatre de Iaques Grevin*, dont le sommaire avait déjà de quoi susciter l'intérêt de notre jeune poète, dans la mesure où l'on y retrouvait une élégie de Ronsard, une tragédie française imitée du *Iulius Caesar* de Muret et introduite par des vers

⁸² Les éditions portent toutes la leçon *asperset*, que nous corrigeons en *asperget*.

latins de George Buchanan, ainsi qu’une ode à Robert Estienne – autant de noms déjà rencontrés dans les pages qui précèdent. Mais c’est dans la dernière partie de ce recueil que se trouvent quelques imitations latines et grecques de plusieurs sonnets de Grévin, dont celui qui nous intéresse, « Amour depuis deux ans s’est desrobé des cieux », dédié à Dorat et traduit en huit distiques élégiaques latins par le dédicataire lui-même, puis en dix distiques élégiaques grecs par son ami Florent Chrestien⁸³. De plus, si le texte de Monier est plus court de deux vers, il démarque clairement non pas le grec de Chrestien, mais le latin de Dorat : pour s’en convaincre, il n’est que de constater que le vers 13 de Monier est, à deux syllabes près, exactement le même que le vers 15 de Dorat.

Monier	Dorat
<p><i>Iam pridem exosus superos Cythereius infans</i> <i>In nostro fieri maluit orbe faber,</i> <i>Non artis studio, sed me laesurus ob artem,</i> <i>Inque meo fornax uiscere facta Deo est.</i> <i>Vt flammas asperget, lachrimas his haurit ocellis,</i> <i>Quodque ego suspiro follis ad instar habet ;</i> <i>Vtitur ut pruna uenis ; incus iecur illi est,</i> <i>Quam uirosa super spicula mille acuit.</i> <i>Deterit et limis mentem asperioribus aegram</i> <i>Et curas uana credulitate polit.</i> <i>Quodque magis mirere, nouae puer inscius artis</i> <i>Nostra rudimentum uiscera subter agit.</i> <i>Et puero impune est quicumque admittitur error,</i> <i>Artificisque mali crimine plector ego.</i></p>	<p><i>Annus ab hinc alter, cum caelo diisque relictis</i> <i>In terras uenit quo faber esset Amor.</i> <i>Non illi ars placuit, placuit cruciari per artem</i> <i>Hanc sibi me, fornax factus et eius ego.</i> <i>Vtitur ille meis, quo flammas mulceat, imbre</i> <i>Ex oculis, gemitus at uice follis habet.</i> <i>Venae sunt illi carbones, est iecur incus,</i> <i>Spicula mille graui qua lita tabe quatit.</i> <i>Nec modus aut requies, sed sensus mentis ibidem</i> <i>Vsque sonum lima non faciente terit.</i> <i>Vsque ibi praeteritas aerumnas expolit, usque</i> <i>Venturas aptat credulitate leui.</i> <i>Quodque magis durum est, Aurate, rudis faber ille</i> <i>Nostra rudimentum pectora subter agit</i> <i>Et quodcumque sua peccauit in arte fabrili,</i> <i>Non sua peccanti, sed mihi culpa nocet.</i></p>

Quant à l'épigramme suivante (*Imitatio eiusdem*), elle se présente comme une nouvelle variation sur le même thème, laissant davantage de liberté au poète : cette fois, le locuteur embauche Cupidon et finit par l'envoyer chez sa maîtresse, mais voilà que l'enfant forgeron échoue dans sa mission : « Elle n'est que fer, dit-il, mais d'un que les flammes n'embrasent point » (*Ferrum est tota, sed hoc ignibus haud calefit*), *ferrum* renvoyant, au sens figuré, à la nature cruelle et insensible de la maîtresse du poète, et *ignis* au feu de la passion amoureuse. Bien qu'ils se réclament de la langue grecque, ces deux poèmes s'inscrivent surtout dans une série d'imitations en langue française qui lui sont strictement contemporaines, les mêmes vers de Grévin-Dorat-Chrestien ayant inspiré les deux strophes finales d'un sonnet de Philippe Desportes, paru exactement la même année⁸⁴, ainsi que l'un des *Poèmes* que le poète et avocat bordelais Pierre de Brach fera imprimer par Simon Millanges trois ans plus tard, en 1576⁸⁵. C'est assez dire à quel point, de *uariatio* en *imitatio*, du français au latin en

⁸³ On trouvera ces trois pièces en annexe au présent article ; voir également K. J. Evans, « Two Latin Poems by Jean Dorat », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 46-1, 1984, p. 153-156.

⁸⁴ Philippe Desportes, *Les Amours de Diane*, 1, 49, v. 9-14 : « Mon amour sert de feu, mon cœur sert de fourneau, / Le vent de mes soupirs nourrit sa vehemence, / Mon œil sert d'alambic par où distile l'eau. / Et d'autant que mon feu est violent et chaud, / Il fait ainsi monter tant de vapeurs en haut, / Qui coulent par mes yeux en si grand'abondance » (éd. V. E. Graham, Genève, Droz, 1959, 1, p. 97).

⁸⁵ Pierre de Brach, *Les Amours d'Aymée*, 47 (« Elegie. Tantale »), v. 107-118, éd. J. Dawkins, Genève, Droz, 1971, p. 264 : « Ainsi dans ma poitrine Amour tient sa fournaise ; / Mon foie est son charbon déjà réduit en

passant par le grec, ces textes circulent au sein d'un petit cercle d'humanistes aquitains, donnant lieu à des échanges, à des rivalités et à des réminiscences poétiques.

Mais pourquoi donc avoir indiqué dans le titre de son épigramme *ex graeco Aurati*, alors même qu'il s'agit à l'évidence d'une variation sur une pièce latine ? La réponse la plus probable est que Monier cherchait ainsi à mettre en avant des compétences d'helléniste, comme il l'a fait par exemple avec More, tout en s'appuyant en réalité sur des sources latines plutôt que grecques. En revanche, au choix, qui pourrait sembler étrange, d'attribuer à Dorat plutôt qu'à Chrestien la paternité d'un hypotexte grec, on peut proposer au moins deux explications, qui ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre. Il y a, d'une part, le fait que *Doratus Lemouix* représente pour le limougeaud qu'est Martial Monier un modèle absolu pour la carrière des Muses dont il rêve encore en cette année 1573, modèle qu'il célèbre par ailleurs dans ses *Odes*⁸⁶. D'autre part, Jacques Grévin et Florent Chrestien se sont entre-temps engagés dans les querelles religieuses et politiques du temps, et du côté protestant, s'attaquant notamment avec virulence à Ronsard⁸⁷ ; Monier, lui, était dans le camp adverse, fervent catholique proche du parti des Jésuites, tout comme son imprimeur Simon Millanges⁸⁸.

Ce parcours, nécessairement rapide, au sein du corpus des *Epigrammata* de Martial Monier s'inspirant, directement ou indirectement, de sources grecques, nous autorise à proposer *in fine* quelques conclusions partielles. Les pièces en question, une quarantaine au total, relèvent pour la plupart, on l'a vu, de l'imitation et adaptent leurs sources à la personnalité poétique de Monier, qu'il s'agisse des mètres ou du style, parfois même à rebours des pratiques de ses contemporains, comme pour les vers anacréontiques. D'autre part, il s'agit moins de traductions de poèmes grecs que de variations poétiques sur des modèles latins, antiques mais aussi contemporains, Monier cherchant à rivaliser avec ses prédécesseurs ou à inscrire ses textes dans la pratique de l'*aemulatio* sur des pièces ou des thématiques à la mode. À cet égard, sa production poétique repose souvent sur un style très démonstratif, qui fait feu de tout bois pour mettre en valeur les capacités stylistiques et l'érudition de notre jeune poète, si soucieux d'inscrire son nom parmi les membres de ce véritable *sodalitium Burdigalense* que le présent ouvrage aura permis de mettre en lumière⁸⁹.

braize, / Ses soufflets mes soupirs, son enclume mon cueur, / Son marteau mon espoir, sa lime ta rigueur / De laquelle sa main, au travail non lassee, / Et le jour et la nuit va rongean ma pencee. / Que m'eust il tant limé, battu de tel effort, / Que ses coups de marteau m'eussent donné la mort ! / Eust il en moy son feu tellemant faict esprendre / Que mon corps consommé fust ja reduit en cendre, / Plus tost que de me voir, mal-heureux, peu à peu / Mourir cent fois par jour, bruslant à petit feu ! » L'élegie précédente (46, v. 107-118, p. 257) témoigne de la lecture par P. de Brach des *Amours de Diane* de Desportes, parus trois ans plus tôt.

⁸⁶ Ode 3, *Ad Io. Auratum Lemouicem, Poëtam Regium*. Plus largement, sur les liens de Dorat avec les humanistes aquitains, voir dans ce volume la précieuse contribution de Nicolas Souhait.

⁸⁷ Sur ce point, nous renvoyons notamment aux travaux de J. Pineaux, « Ronsard et les poètes antiques, vu par ses adversaires protestants », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 105, 1959, p. 54-63 ; et *La Polémique protestante contre Ronsard*, Paris, Didier, 1973.

⁸⁸ H. de La Ville de Mirmont, « Discours liminaire... », p. LVI-LVII.

⁸⁹ Voir également les jugements sur l'œuvre de Monier formulés par J. Nadaud (1712-1775), cité par Émile Du Boys, « Les poètes limousins jugés par Baluze. Lettre inédite à François d'Aguesseau, âgé de quatorze ans (1682) », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 36, 1890, p. 454 n. 2 : « On a peine à saisir par une première lecture le sens de beaucoup de ses poésies, dont plusieurs sont fort spirituelles, d'autres assez plattes, et presque toutes de purs amusemens d'un jeune homme, ce qui les rend obscures et qu'il a trop affecté les expressions métaphoriques et poétiques des anciens pour les accommoder aux usages de son

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- BEAUBRUEIL, Jean de, *Regulus, tragedie dressée sur un fait des plus notables, qu'on puisse trouver en toute l'Histoire romaine, par Jehan de Beaubrueil, advocat au Siege Presidial de Lymoges*, Lymoges, Hugues Barbou, 1582
- BRACH, Pierre de, *Les Poemes de Pierre de Brach Bourdelois, divisés en trois livres*, à Bourdeaux, par Simon Millanges, 1576.
- IMBERT, Gérard-Marie, *Première partie des sonets exoteriques de G. M. D. I.*, à Bourdeaux, par S. Millanges, 1578.
Id., *Première partie des Sonnets exotériques de Gérard Marie Imbert*, éd. P. Tamizey de Larroque, Paris-Bordeaux, A. Claudin-G. Gounouilhoulou, 1872.
- LURBE, Gabriel de, *Burdigalensium rerum Chronicon, auctore Gabr. Lurbeo I. C. Procuratore et Syndico ciuitatis Burdigalensis. Editio secunda aucta et recognita*, Burdigalae, S. Millangius Typographus Regius, 1590.
- MONIER, Martial, *Martialis Monerii Lemonicis Epigrammata, Elegiae et Odae*, Burdigalae, apud Simonem Millangium, 1573.
- MONLUC, Blaise de, *Commentaires de Messire Blaise de Monluc Mareschal de France*, Bourdeaux, S. Millanges, 1592.

SOURCES SECONDAIRES

- DE LA VILLE DE MIRMONT, Henri, « Discours liminaire. Deux hommages à la mémoire d'Élie Vinet, 1587-1590 et 1909-1910 », *À la Mémoire du Saintongeais Élie Vinet, principal du collège de Guyenne, 1509-1587. Fête du quatre-centième anniversaire de la naissance d'Élie Vinet célébrée à Barbezieux le 16 mai 1909. Compte-rendu, mémoires et documents concernant Vinet et Barbezieux, publiés par les soins de Gaston Chevrou, Barbezieux, Émile Venthénat, 1910, p. XLIX-LXIV.*
- FLEGES, Amaury, « Enjeux politiques et littéraires d'un tombeau collectif. La célébration poétique de Christophe de Thou (1583) », *Le poète et son œuvre, de la composition à la publication*, J.-E. Girot (dir.), Genève, Droz, 2004, p. 47-81.
- LACOUÉ-LABARTHE, M.-F. , « Nouveaux documents sur le château de Laurenzane à Gradignan aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue archéologique de Bordeaux*, 87, 1996, p. 129-146.
- MALVEZIN, Théophile, *Michel de Montaigne : son origine, sa famille*, Bordeaux, Charles Lefebvre, 1875, p. 293.
- MENIEL, Bruno, « Une remontrance d'Antoine Loisel : *De l'œil des rois et de la justice* (1582) », *Les Remontrances (Europe, XVI^e-XVIII^e siècles). Textes et commentaires*, U. Langer, P.-A. Mellet (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 49-178.

temps, et pour faire en même temps parade de son érudition poétique » ; R. Dezeimeris, *De la Renaissance des lettres à Bordeaux...*, p. 59 : « poète latin agréable, quoique un peu prétentieux » ; ou encore L. Desgraves et F. Loirette, « Humanisme et Réforme », *Histoire de Bordeaux*, 4 : *Bordeaux de 1453 à 1715*, R. Boutruche (dir.), Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1966, p. 185-254, en part. p. 206 : « Son œuvre présente les qualités et les défauts de son époque : de l'imagination, de la grâce, mais trop de recherches dans les images et dans les mots, l'abus des antithèses, des répétitions, des diminutifs ».

ANNEXE

Sonnet de Jacques Grévin⁹⁰

Amour depuis deux ans s'est desrobé des cieux
Pour estre Forgeron, non que forger luy plaise :
Mais pour me tourmenter il bastit sa fournaise
Au milieu de mon cueur dont il est envieux.

Pour arrouser son feu, il prent l'eau de mes yeux,
Mes souspirs pour soufflets, et mes veines pour braise,
Mon foye pour enclume, où il forge à son aise,
Sans jamais se lasser, mille trets venimeux :

Là d'une lime sourde il rongé ma pensee,
D'un espoir il polit ma misère passee,
Et à la folle attente il arrache mes maux :

Qui plus est mon D'AVRAT ce Forgeron peu sage
Dedans mon pauvre corps fait son apprentissage,
Et des faultes qu'il fait j'endure les travaux.

Traduction latine de Jean Dorat [distiques élégiaques]⁹¹

*Annus ab hinc alter, cum caelo diisque relictis
In terras uenit quo faber esset Amor.
Non illi ars placuit, placuit cruciari per artem
Hanc sibi me, fornax factus et eius ego.
Utitur ille meis, quo flammam mulceat, imbre
Ex oculis, gemitus at uice follis habet.
Venae sunt illi carbones, est iecur incus,
Spicula mille graui qua lita tabe quatit.
Nec modus aut requies, sed sensus mentis ibidem
Vsque sonum lima non faciente terit.
Vsque ibi praeteritas aerumnas expolit, usque
Venturas aptat credulitate leni.
Quodque magis durum est, Aurate, rudis faber ille
Nostra rudimentum pectora subter agit
Et quodcunque sua peccauit in arte fabili,
Non sua peccanti, sed mihi culpa nocet.*

Traduction grecque de Florent Chrestien [distiques élégiaques]⁹²

Ἄστρον θεοῦς τε λιπὼν μετὰ διχθαδίους λυκάβαντας,

⁹⁰ Jacques Grévin, *Le Second de l'Olimpe*, dans *Le Theatre de Iaques Grevin, de Clermont en Beauvaisis...*, Paris, pour Vincent Sertenas [...] et pour Guillaume Barbé [...], 1561, p. 235.

⁹¹ « Traduction de quelques sonnets, et autres opuscules de I. Grevin, par I. d'Aurat et Florent Chrestien », dans *Le Theatre de Iaques Grevin...*, p. 317.

⁹² « Le mesme en grec par Florent Chrestien », dans *Le Theatre de Iaques Grevin...*, p. 318.

Ὡς ἂν ἔοι τέκτων, ἕτετο γαῖαν Ἔρωσ.
Οὐδὲ πυρίβλητος κείνῳ τόσον εὖαδε τέχνη
Ὅσσον ἐμὲ τρύχειν ἦς διὰ τεχνοσύνης.
Κάδει ὄν ἐμῆ χόανον κραδίηφι πυρίπνοον ἴσε,
Ἔργοπόνου θώκῳ ἰμερόεντι τέχνης.
Ἡμετέροις ἄρδει τοίου φλόγας ἐσχαρεῶνος
Υετίοις δακρύοις, ὄμμασι χρησάμενος.
Πυκνάς δὲ στοναχὰς τεύχει φησῆτορας ἀσκοῖς,
Καὶ φλέβες οἶ, ὥσπερ ἄνθρακες, εἰσὶν ἐμαί.
Ἦπαρ ἐμόν οἱ ἄκμων πέλει, ἦχι βέλεμνα πταίνων
Μυρία νωλεμέως φαρμακόμεντα κάμε.
Ἔνθα οἶ ἐμοὶ κωφῶ ἀπαλὰς φρένας ἔξεσε ρίνη ,
Θεηγόμενος προτέρως ἐλπίδι μὲν ὀδύνας,
Εσσομένης δὲ κενᾶς πάλι προσδοκίησι προσάψας ·
Καί, τὸ γε τῶν πάντων ἐστ' ὀιζυρότερον,
Κεῖνος ὁ νηπίαχος, κακομήχανος, Αὔρατε, τέκτων,
Πεῖραν ὄν ἡμετέρῳ σώματι τεχνοσύνης
Νῦν πρώτην ποίησε, καὶ ὅττικεν αὐτὸς ἀμαρτῶν
Τεχνᾶται, μούνη φεῦ ! ἀνηρὸν ἐμοί.